



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MERCREDI 8 MAI 2024 // N°809 // PRIX 20 DA, Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

MESURES ADOPTÉE HIER
EN CONSEIL DES
MINISTRES

**UNE HAUSSE
DE 10 À 15%
DES PENSIONS ET
DES ALLOCATIONS
DE RETRAITE**

Lire en page 16



THÈME D'UN SÉMINAIRE
DU MDN :

**« L'ALGÉRIE,
UN PARTENAIRE
STRATÉGIQUE
DANS LA
COOPÉRATION
AFRICAINNE »**

Lire en page 3



ELLE COMPENDRA
17 MATIÈRES PREMIÈRES

**LA CARTE
DES RESSOURCES
MINIÈRES SERA
PRÊTE FIN 2024**

Lire en page 6



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, À L'OCCASION
DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA MÉMOIRE :

**« PAS DE CONCESSIONS »
SUR LE DOSSIER
MÉMORIEL**

Lire en page 3



ALORS QUE LE HAMAS EST FAVORABLE
AU PROJET D'ACCORD DE TRÊVE

**L'ENTITÉ SIONISTE
TIRE DES BORDS**

Lire en page 4





LE CHEF DE LA CIA SE REND AU QATAR POUR UNE RÉUNION « D'URGENCE » SUR LA TRÊVE



Une réunion au Caire sur un projet de trêve associée à la libération d'otages israéliens dans la bande de Gaza s'est achevée dimanche sans avancée. Le chef du renseignement américain, William Burns, est attendu à Doha pour une «

réunion d'urgence » avec le Premier ministre du Qatar sur les négociations en vue d'une trêve dans la bande de Gaza, a indiqué dimanche à l'AFP une source proche des discussions. Cette source, qui a requis l'anonymat, a

indiqué que M. Burns était en route vers la capitale qatarie pour s'entretenir avec le Premier ministre, cheikh Mohammed ben Abdelrahmane Al Thani, dont le pays a participé aux efforts de médiation aux côtés de l'Égypte et des États-Unis, en vue d'une trêve entre Israël et le Hamas dans la bande de Gaza et de la libération d'otages. Les derniers pourparlers indirects entre le Hamas et Israël « n'ayant pas abouti au Caire, le directeur de la CIA, M. Burns, se rend à Doha pour une réunion d'urgence avec le Premier ministre du Qatar afin de discuter des moyens de remettre les pourparlers sur les rails », a déclaré la source.

LA RÉSISTANCE EN IRAK FRAPPE LE GISEMENT GAZIER LEVIATHAN ET PLUSIEURS BASES MILITAIRES ISRAËLIENNES « POUR LA PALESTINE », DISENT LES IRAKIENS

La Résistance islamique irakienne, un groupe de combattants antiterroristes, a annoncé ce mardi 7 mai avoir frappé plusieurs cibles israéliennes lors de sa dernière série d'opérations pro-palestiniennes. Le groupe de résistance irakien a publié un communiqué, mardi matin, affirmant avoir frappé le « site militaire de Speer » dans les territoires occupés, « à l'aide de drones ». Auparavant, il avait annoncé avoir attaqué trois bases militaires israéliennes dans les territoires palestiniens occupés et sur le plateau du Golan syrien occupé, ainsi que la plateforme gazière Leviathan dans la mer Méditerranée, au large des côtes de la Palestine occupée. Ces opérations, a déclaré le groupe, sont intervenues « en soutien à notre peuple à Gaza et en



réponse aux massacres commis par l'entité usurpatrice contre les civils palestiniens, notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées ». La Résistance faisait référence à la guerre menée par le régime israélien contre la bande de Gaza en octobre dernier

HOLCIM EL-DJAZAÏR MET EN PLACE DES PANNEAUX SOLAIRES SUR UN SITE DE PRODUCTION



Holcim El-Djazair vient de procéder à l'installation de panneaux solaires sur son site de production de sacs en papier kraft, situé à Bordj Bou Arréridj, a indiqué l'entreprise dans un communiqué rendu public. « Holcim El-Djazair, leader national dans les solutions de construction innovantes et durables, franchit une étape décisive vers une production respectueuse

de l'environnement en annonçant l'installation de panneaux solaires sur son site de production de sacs en papier kraft. Cette initiative audacieuse, faisant partie intégrante de la stratégie 2025 du Groupe Holcim, illustre l'engagement résolu de l'entreprise en faveur de la durabilité environnementale », y est-il ajouté. « Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'objectif HSEIP (Hygiène,

Sécurité, Environnement, Innovation, Performance) de Holcim El-Djazair visant à réduire à zéro les émissions de CO₂ », indique, par ailleurs, Holcim El-Djazair, qui a précisé que « l'installation d'une ombrière solaire d'une superficie de 1.400 m², placée stratégiquement au niveau du parking, permet à l'usine de couvrir 50% de ses besoins énergétiques grâce à l'énergie solaire, réduisant ainsi ses émissions de CO₂ de 50%, soit une diminution significative de 240 tonnes par an ». L'entreprise a expliqué que ce projet, qui a nécessité un investissement de 51 millions de dinars, « sera suivie d'une électrification progressive des engins de manutention et de transport, réduisant ainsi l'empreinte carbone globale de l'entreprise ».

L'AFRIQUE DU SUD CONDAMNE L'ÉVACUATION FORCÉE DE PALESTINIENS À RAFAH

L'Afrique du Sud s'est déclarée « surprise » face à l'ordre émis par l'entité sioniste d'évacuer avec force la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, en préparation de son invasion terrestre, a indiqué mardi un communiqué du ministère sud-africain des Relations internationales et de la Coopération. Le communiqué indique que le gouvernement sud-africain se sent « profondément troublé » par les développements dans la bande de Ghaza. « Nous sommes horrifiés et surpris par l'annonce des forces sionistes de la nécessité d'évacuer Rafah immédiatement par la force », lit-on du même document. Le communiqué explique que cette décision des forces sionistes « vise à déplacer les Palestiniens de Ghaza, dans une situation qui enfonce le Droit international », soulignant que cette affaire « ne peut être justifiée par aucune nécessité militaire, Rafah étant un 'refuge temporaire' pour les Palestiniens après l'agression barbare des forces sionistes contre la bande de Ghaza, les privant de nourriture et de services médicaux ». L'Afrique du Sud a prévenu que « l'attaque militaire contre Rafah



détruirait le dernier réfugié des survivants de Ghaza ». Le communiqué indique également que l'entité sioniste poursuit son agression génocidaire contre la bande de Ghaza, ignorant le droit international humanitaire et la décision de mesures provisoires rendues par la Cour internationale de Justice. Depuis le 7 octobre, l'entité sioniste mène une agression barbare faisant environ 113 000 martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, et environ 10 000 disparus, dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie aux enfants et aux personnes âgées.

LA RUSSIE CRITIQUE LA POLITIQUE "PROVOCATRICE" DE LA FRANCE

LA TENSION MONTE D'UN CRAN ENTRE MOSCOU ET PARIS

Le président français Emmanuel Macron a à nouveau assumé sa position sur le possible envoi de troupes en Ukraine. Une annonce qui n'a pas été du goût du Kremlin qui a convoqué l'ambassadeur français pour dénoncer la politique « provocatrice » de Paris. Le président Emmanuel Macron a de nouveau évoqué, jeudi, dans un entretien dans l'hebdomadaire « The Economist », la possibilité d'envoyer en Ukraine des troupes occidentales. Une sortie que la Russie n'a pas appréciée. En réponse, Moscou a convoqué l'ambassadeur français pour dénoncer la politique « provocatrice »

de Paris concernant le conflit en Ukraine, selon Le Parisien. « Du fait des déclarations de plus en plus belliqueuses des autorités françaises et de la réception d'informations faisant état d'une implication grandissante de la France dans le conflit autour de l'Ukraine, l'ambassadeur de France Pierre Lévy a été convoqué », a indiqué la diplomatie russe en ajoutant que « la partie russe a présenté son évaluation de principe de la ligne destructrice et provocatrice de Paris, qui conduit à une escalade du conflit ». Selon le Kremlin, « les tentatives des autorités françaises de créer une sorte d'ambi-

guïté stratégique pour la Russie, avec leurs déclarations irresponsables sur le possible envoi de contingents occidentaux en Ukraine, sont vouées à l'échec ». Avant de prévenir : « Les objectifs et les missions de l'opération militaire spéciale en Ukraine seront atteints », conclut le communiqué. « Si les Russes devaient aller percer les lignes de front, s'il y avait une demande ukrainienne (ce qui n'est pas le cas aujourd'hui) on devrait légitimement se poser la question », a expliqué le président français. Ces propos font suite à la controverse fin février en affirmant que l'envoi

de forces armées occidentales sur le sol ukrainien ne devait pas « être exclu » à l'avenir. À l'époque, la plupart des pays européens, ainsi que les États-Unis, s'étaient nettement démarqués, même si certains ont depuis fait un pas en sa direction. Moscou a de son côté déjà apporté une réponse en annonçant la tenue prochaine d'exercices nucléaires près de l'Ukraine, en réaction à des « menaces » préférées selon elle par des dirigeants occidentaux. Pour le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov cela opposerait de facto « des soldats de l'Otan face à l'armée russe ».

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
**L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité**
**Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger**

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE, À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA MÉMOIRE

«Pas de concessions» sur le dossier mémoriel

Le chef de l'État a salué le courage indomptable du peuple algérien lors de ces épreuves, évoquant les exploits héroïques à Sétif, Guelma, Kherrata et Aïn Témouchent, mettant en lumière la résilience face à l'oppression coloniale.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message au peuple algérien à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire. Le chef de l'État a affirmé que le dossier de la mémoire « qui ne se corrode pas par la prescription ou l'oubli à cause des années qui passent, ne saurait faire l'objet de concessions ni de compromis », et devrait être traité de manière « audacieuse ». Et de poursuivre : « Il sera au cœur de nos préoccupations, jusqu'à son traitement objectif, et équitable envers la vérité historique ». Tout en affirmant "être prêt à avancer vers l'avenir dans un climat de confiance", le président Tebboune a estimé que "la crédibilité et le sérieux sont une exigence fondamentale pour compléter les mesures et les efforts liés à ce dossier délicat et sensible". Le chef de l'État a souligné que l'Algérie a fait de l'anniversaire des massacres du 8 mai 1945 une journée nationale de commémoration, relevant que le nombre élevé de martyrs tombés ce jour-là



témoigne de l'engagement inébranlable envers la lutte pour la liberté et la dignité. Ces événements, a-t-il ajouté, ont laissé une empreinte indélébile dans l'histoire moderne, servant de modèle pour la résistance anticoloniale. Dans son message, le président de la République a rappelé les événements tragiques du 8 mai 1945, soulignant la répression brutale infligée par le colonisateur fran-

çais au peuple algérien. Il a ajouté que ces événements ont été un tournant majeur dans l'histoire de la lutte algérienne pour l'indépendance, menant ultérieurement à la guerre d'indépendance de 1954. Le chef de l'État a salué le courage indomptable du peuple algérien lors de ces épreuves, évoquant les exploits héroïques à Sétif, Guelma, Kherrata et Aïn Témouchent, mettant en lumière la

résilience face à l'oppression coloniale. Tebboune a condamné les crimes contre l'humanité commis par le colonisateur, soulignant l'ampleur des sacrifices consentis par le peuple algérien. Et de poursuivre : l'Algérie a fait de cette date-là une « journée nationale de la mémoire » afin d'exprimer sa fierté des étapes du parcours national jalonné de luttes, génération après génération. L'intérêt que porte l'État à la mémoire se fonde sur la responsabilité nationale de sauvegarder l'héritage des générations et émane de la fierté de la nation de son passé honorable, fait observer le président Tebboune. Il émane aussi, explique-t-il, « des sacrifices énormes du peuple algérien dans l'histoire ancienne et contemporaine » afin d'annihiler « les tentatives des haineux qui se transmettent les intentions d'attenter à son unité et sa force », et dont les descendants « pataugent à ce jour dans la boue des attaques contre notre pays », a ajouté le chef de l'État dans son message.

Youcef S.

GOUDJIL AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO :

«L'Algérie accorde la priorité aux pays africains»

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, a reçu, lundi, à Alger, le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba, avec lequel il a examiné l'état et les perspectives des relations historiques entre les deux pays, indique un communiqué du Conseil, diffusé hier. La rencontre, tenue au siège du Conseil, a permis de « passer en revue l'état et les perspectives des relations historiques entre l'Algérie et le Congo, qui partagent l'espace africain avec ses particularités et ses défis, et les moyens de les promouvoir et de les renforcer dans le domaine parlementaire à travers l'intensification de la coopération et de la coordination entre les représentants des deux peuples amis conformément aux orientations des dirigeants et des gouvernements des deux pays », y est-il précisé. A cette occasion, les deux parties ont évoqué « l'actualité africaine sur les plans politique, économique, sécuritaire et de développement, et échangé les vues sur de nombreuses questions régionales et internationales d'intérêt commun », y est-il ajouté. M. Goudjil a salué les relations « d'amitié solides qui lient l'Algérie et le Congo depuis leur lutte commune contre les puissances coloniales, fondées sur la coopération, la solidarité et le soutien dans les fora diplomatiques régionaux et internationaux, et imprégnées des valeurs africaines authentiques prônant la solidarité et l'unité entre les Africains ». Le président du conseil a appelé à rapprocher davantage les deux pays et à renforcer la concertation pour un partenariat fructueux dans tous les domaines, dans le cadre de l'intégration économique africaine prometteuse de la Zone de libre-échange continentale. Il a

souligné, à cet égard, que tout « rapprochement entre les Africains est un rempart contre les plans et les complots qui épuisent leurs richesses », et contribue à l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité face aux défis internationaux croissants que connaît le monde et à leurs graves répercussions sur la sécurité alimentaire des peuples africains. Il a également appelé à « une coopération fructueuse entre l'Algérie et le Congo dans tous les domaines », mettant en avant « le climat favorable aux investissements dans l'Algérie nouvelle, consolidé par des législations incitant au partenariat et à la création de richesse ». Dans le même sillage, M. Goudjil a mis en avant « la priorité que l'Algérie accorde aux pays africains pour leur relance économique et leur participation à toutes les initiatives et mécanismes internationaux et africains liés au développement durable sur le continent ». Abordant les questions internationales, M. Goudjil a réaffirmé « la position ferme de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et son soutien au droit du peuple palestinien à la résistance jusqu'à l'établissement de son État indépendant avec El Qods pour capitale », soulignant que « les expériences des Africains avec l'esclavage et le pillage des terres doivent pousser les pays du continent à rejeter la colonisation où qu'elle soit et à soutenir les droits des peuples à la liberté, à la souveraineté et à une vie décente ». Dans ce contexte, il a plaidé pour « l'adoption de positions africaines claires et unifiées vis-à-vis de la cause sahraouie juste, en œuvrant en faveur de la décolonisation à travers le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ». Admiration pour

le progrès et le changement à tous les niveaux que connaît l'Algérie nouvelle. De son côté, le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo s'est dit heureux de visiter l'Algérie, exprimant son « admiration pour le progrès et le changement à tous les niveaux que connaît l'Algérie nouvelle ». M. Isidore Mvouba a également fait part de « la fierté du peuple et des dirigeants congolais des bonnes relations unissant le Congo et l'Algérie », souhaitant la promotion de ces relations, notamment dans les volets économique et commercial, et ce, à travers le renforcement des échanges, la facilitation de la circulation des individus et l'ouverture de la ligne aérienne directe entre Alger et Brazzaville ». M. Mvouba a également affirmé « la volonté de son pays d'intensifier les expertises et les expériences dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures », appelant à « la nécessité d'exploiter les opportunités offertes dans le cadre de l'accord de libre-échange africain pour établir un bloc économique africain bilatéral et multilatéral, à la hauteur du potentiel et des moyens considérables des pays du continent, en vue d'établir un partenariat équilibré et d'accélérer le rythme du développement durable en Afrique ». Les deux parties ont convenu de « renforcer la coopération interparlementaire entre l'Algérie et le Congo, d'intensifier les visites et les échanges d'expertises, de relancer les groupes d'amitié, en sus de coordonner les positions des instances législatives dans les tribunes parlementaires, au mieux des intérêts communs des deux pays et de tous les Africains », conclut le communiqué.

Y.B.

THÈME D'UN SÉMINAIRE
DU MDN :

**«L'ALGÉRIE,
UN PARTENAIRE
STRATÉGIQUE
DANS LA COOPÉRATION
AFRICAINÉ»**

Il y a quelques années, l'Algérie a pris le parti de réintégrer son continuum naturel et stratégique, l'Afrique. Au demeurant, elle n'a fait que confirmer ce qui était déjà une présence forte, de facto. Avec les diverses médiations au Sahel, tant au Niger qu'au Nord-Mali, l'Algérie s'imposait comme un acteur de stabilisation naturel de son espace maghrébo-sahélo-saharien.

Et c'est dans cette perspective qu'est intervenue le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN), lundi, lors de la cérémonie d'ouverture du séminaire intitulé « L'Algérie, un partenaire stratégique dans la coopération africaine : opportunités et perspectives de renforcement », une conférence organisée par l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense nationale. La cérémonie d'ouverture de ce séminaire a été présidée par le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du MDN, en présence de commandants de Forces, de chefs de départements, de directeurs et de chefs de services centraux du MDN et de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), de secrétaires généraux de départements ministériels, de présidents et de directeurs d'organismes nationaux et d'universités, du directeur de l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective, aux côtés d'experts, de spécialistes et de chercheurs universitaires, ainsi que des attachés militaires accrédités en Algérie. A l'entame, le Secrétaire général du MDN a mis en avant, dans son allocution d'ouverture, « le rôle de l'Algérie à faire face aux défis actuels dans la perspective de concrétiser les aspirations des peuples du continent en matière de développement, de prospérité et de bien-être commun ». Par la suite, un film documentaire intitulé « Le développement en Afrique, l'Algérie : un rôle actif et des perspectives prometteuses », produit par la direction de l'information et de la communication de l'Etat-Major de l'ANP, a été projeté, suivi de plusieurs conférences présentées par des chercheurs et des spécialistes ayant abordé des questions liées à la géopolitique de l'Afrique et leur influence sur la sécurité, la paix et le développement sur le continent, ainsi qu'aux défis majeurs auxquels sont confrontés les pays africains.

I.Med Amine

ARKAB ATTENDU AUJOURD'HUI EN TURQUIE

Les travaux de la 12^e session de la commission mixte intergouvernementale algéro-turque de coopération économique, scientifique et technique, s'ouvriront aujourd'hui à Ankara en Turquie, a annoncé hier un communiqué du ministère de l'Énergie. D'après la même source, cette réunion sera coprésidée par le ministre de l'Énergie M. Mohamed Arkab et la ministre turque de la Famille Mme Mahinur Ozdemir Goktas. « Ce sommet intervient conformément à l'accord de coopération signé entre l'Algérie et la Turquie le 20 octobre 1983. Il permettra d'évaluer l'état de la coopération depuis la dernière session tenue à Alger au mois de novembre 2021 », y est-il ajouté. Les travaux de cette Commission se déroulent dans un contexte marqué par une dynamique remarquable à tous les niveaux, favorisée par le traité d'amitié et de coopération signé entre les deux pays en mai 2006. Suite aux visites de haut niveau mutuelles, y compris la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Turquie, et la visite du président de la République turque, M.Recep Tayyip Erdoğan, en Algérie, qui vise à renforcer les réalisations et approfondir les liens bilatéraux dans divers domaines, à travers un partenariat véritable et diversifié, selon le principe gagnant-gagnant.

R.E.

CHERFA PARTICIPE AU SOMMET AFRICAIN SUR LES ENGRAIS

En sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Agriculture, M. Youcef Cherfa, a pris part hier à Nairobi (Kenya) aux travaux du Sommet africain sur les engrais et la santé des sols, indique un communiqué du ministère. Organisé par la Commission de l'Union africaine et le gouvernement de la République du Kenya, ce sommet qui s'étalera jusqu'au 9 mai, intervient en application de la décision de la 37^e Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, tenue à Addis-Abeba les 17 et 18 février 2024, a précisé la même source. Ce sommet vise à « réunir l'ensemble des parties et acteurs concernés pour mettre en lumière le rôle des engrais et de la santé des sols dans la stimulation d'une croissance durable et favorable de l'agriculture en Afrique », selon le ministère.

ALORS QUE LE HAMAS EST FAVORABLE AU PROJET D'ACCORD DE TRÊVE

L'entité sioniste tire des bords

Alors que le Hamas, par la voix de son chef du bureau politique, Ismaïl Haniyah, a annoncé lundi, approuver la proposition de trêve présentée par l'Égypte et le Qatar en vue d'un cessez-le-feu à Ghaza, le gouvernement israélien tire des bords et fait la sourde oreille.

Il a lancé des manœuvres visant à semer la confusion et le chaos dans la ville de Rafah où se réfugient plus d'un million de Palestiniens, des déplacés pour la majorité, selon l'ONU. Des tracts largués depuis lundi matin par l'armée sioniste sur des quartiers de la partie est de la ville de Rafah recommandent aux habitants d'évacuer les lieux et de rejoindre la zone humanitaire d'Al-Mawasasi. Ce mardi, des médias israéliens ont déclaré que les forces d'occupation ont pris le contrôle du passage de Rafah, côté palestinien, adjacent à la frontière égyptienne. Les déplacements et l'entrée de l'aide humanitaire par ce passage ont été interrompus. Des chars israéliens commencent à pénétrer dans la ville. Les environs du terminal de Rafah du côté palestinien sont soumis à de violents bombardements... Autant dire que depuis lundi soir, Benjamin Netanyahu, surpris par la réponse positive du Hamas, ne sait plus sur quel pied danser. Ira-t-il jusqu'au bout de son objectif, celui de



mener une opération temporaire et limitée dans la ville de Rafah ou reconsidérerait-il son action militaire en cours ? En tout cas, il ne pourra plus maintenant accuser le Hamas de saboter les négociations ! Encore moins de convaincre les familles des otages qui ont mis leur espoir depuis des semaines sur ces négociations, en cas d'échec de l'accord. « Le moment est venu pour toutes les parties concernées de respecter leur engagement et de transformer cette opportunité en un accord pour le retour de

tous les otages », ont prévenu ces familles, via le Forum des familles d'otages. Une réponse négative de la part de Netanyahu pour le OUI du Hamas est, pour ces familles, une condamnation à mort des otages. Pas seulement, ce sera une autre étape pour une nouvelle escalade dans les hostilités dont les avertissements des Houthis et du Hezbollah donnent un avant-goût de l'ampleur que va prendre le conflit. Les négociations qui étaient sur le point de s'effondrer complètement ces derniers jours ont été sau-

vées in extremis par la réponse favorable du Hamas. La balle est désormais dans le camp d'Israël. En cas d'échec des négociations, la communauté internationale qui appelle depuis des semaines à l'arrêt des hostilités saura qu'Israël est la partie qui fait obstacle. Netanyahu pour qui « l'offre actuelle de cessez-le-feu du Hamas est inacceptable pour Israël », a déjà commencé ses manœuvres. Tout en maintenant la pression militaire, il prévoit, selon des médias israéliens, d'envoyer une délégation en Égypte dans les prochaines heures pour évaluer la possibilité de forcer le Hamas à accepter la révision des conditions du cessez-le-feu. En attendant, des condamnations pleuvent de partout contre l'opération militaire en cours dans la ville de Rafah. D'une même voix, l'Union européenne, la Chine, l'Afrique du Sud, l'Iran... mettent en garde contre les conséquences incalculables que va provoquer l'invasion terrestre de Rafah

Boualem B.

ÉLARGISSEMENT ÉVENTUEL DES BRICS :

Le Maghreb arabe postule à une place privilégiée

Au Maghreb, l'Algérie, seule à détenir les aptitudes exigées, s'est montrée la plus intéressée à rejoindre les BRICS. Pour l'heure, au sein des Brics, la réflexion est à l'élargissement de l'organisation sur le Maghreb. L'intérêt pour la région est considérable, d'autant que le schéma préétabli – une sorte de cartographie des pôles du Brics sur une mappemonde – le Maghreb occupe une place prépondérante, de même que les pôles argentine, Afrique du sud, Iran, et évidemment, la Russie, la Chine et l'Inde. Car au sein des Brics, il s'agit surtout d'une « cartographie de pôles », dans le sens stratégique du terme, avec des « sphère d'influence » sur tous les continents, des relais et des « routes » qui complètent d'autres circuits stratégiques dont célèbre « Route de la soie », qui a connu ses heures de gloire il y a plusieurs siècles, et qui a été réactivée par Pékin. Aujourd'hui, plus de vingt nouveaux pays aspirent à rejoindre ce bloc, dans l'objectif d'établir de nouveaux liens avec des institutions économiques mondiales alternatives. Au cours de la présidence sud-africaine des BRICS en 2023, l'organisation a connu une première vague d'élargissement avec l'adhésion de cinq nouveaux pays d'Afrique et d'Asie. La liste pourrait encore s'allonger lors de la réunion de

Kazan, en Russie, prévue au mois d'octobre prochain, avec une possible intégration de nouveaux membres, venant potentiellement du Maghreb. L'Algérie est le premier pays maghrébin à avoir formulé une demande explicite d'adhésion aux BRICS. Les autres pays du bassin maghrébin, la Tunisie et la Libye, n'ont quant à eux pas manifesté clairement une intention d'intégrer le nouveau bloc économique. Toutefois, la récente composition d'une coalition algéro-tuniso-libyenne, à tendance économique, plaide pour un élargissement maghrébin unifiée au sein des Brics. Situé au nord du continent africain et sur la rive sud de la méditerranée, le Maghreb jouit d'une situation géographique stratégique et de ressources naturelles en abondance, telles que le phosphate, le plomb, le pétrole, le gaz naturel, et la pêche bien sûr. Un potentiel qui n'a pour l'heure pas aidé la région à se relancer économiquement dans le giron mondial. L'économie des pays du Maghreb représentait environ 12,4 % de l'économie des pays arabe et 14,6 % de l'économie du continent africain en 2022, selon les données du Fonds monétaire international. Pour l'économiste Nazim Sini, les capacités économiques de la région et sa jonction avec l'Afrique plaident en sa faveur pour une intégration

au sein des BRICS : « L'immense potentiel de l'Afrique du Nord en tant que zone régionale au sud de la Méditerranée revêt un aspect hautement stratégique pour les BRICS, avec des infrastructures de qualité et une entrée sur l'Afrique subsaharienne », estime-t-il. « Les pays du Maghreb ont pris conscience ces dernières années que leur espace de déploiement naturel était l'Afrique subsaharienne. Cette partie du continent offre un potentiel à l'export très intéressant pour le Maghreb », souligne l'expert, rappelant que les échanges et la coopération permettront une pacification de la région. Dans ce contexte, l'intégration aux BRICS d'au moins un des pays de la région renforcerait les échanges avec les puissances fondatrices de ce bloc, dans des secteurs économiques majeurs tels que l'industrie, l'agriculture et les technologies de pointe. Une conjonction qui a incité plusieurs pays du Maghreb à adopter une nouvelle politique économique, incluant l'établissement de nouvelles réglementations pour attirer des capitaux étrangers et la création d'un climat favorable aux investissements, à l'image de l'Algérie qui a révisé sa législation en la matière en 2022 afin d'accroître la transparence et l'égalité des traitements.

I.Med Amine

ZITOUNI REÇOIT LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DU QATAR

Renforcer la coopération économique et commerciale

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, lundi à Alger, le président du Conseil d'Administration de la Chambre du Qatar, Cheikh Khalifa Bin Jassim Al Thani, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération économique entre l'Algérie et le Qatar et les

perspectives de consolidation des relations bilatérales dans les différents domaines commerciaux. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Abdulaziz Bin Ali Ahmed Al-Naama, a permis de « passer en revue les opportunités de coopération

conjointe dans les secteurs de l'exportation et des investissements, souligner l'importance de renforcer les relations commerciales entre les deux pays et échanger les expériences et expertises dans les domaines de l'économie et du commerce », selon le communiqué. M. Zitouni s'est félicité, à l'occasion, de «

la profondeur des relations bilatérales exceptionnelles unissant les deux pays frères », soulignant « l'importance des investissements qataris concrétisés sur le terrain en Algérie dans plusieurs domaines, et la nécessité de les élargir ». De son côté, le président du Conseil d'Administration de la Chambre

du Qatar a exprimé « la disponibilité de son pays à approfondir la coopération, à examiner les opportunités de partenariat et à élargir les investissements qataris », ajoutant que « l'Algérie est un partenaire stratégique pour le Qatar », précise la même source.

R.E.

CONSEIL DE LA NATION :

Examen de l'avant-projet d'amendement du Règlement intérieur

Ce règlement a fait l'objet de trois révisions, la première en 1999 en vertu de laquelle il a été mis en conformité avec les dispositions de la loi organique 99-02 du 8 mars 1999, fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement...

La Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation a procédé, lundi, à l'examen de l'avant-projet d'amendement du règlement intérieur du Conseil, indique un communiqué de cette institution.

La Commission a tenu une réunion de ses membres au siège du Conseil sous la présidence de Mohamed Laid Balaï, président de la Commission, en présence du vice-président du Conseil de la nation chargé des affaires législatives et de la relation avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, Ahmed Fouad Kherchi, pour procéder à "l'examen de l'avant-projet d'amendement du règlement intérieur du Conseil de la nation", précise le communiqué. Le projet a été soumis à la Commission par le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil "pour examen et élaboration du rapport préliminaire, conformément aux dispositions de



l'article 139 du règlement intérieur en vigueur". Le Conseil de la nation avait élaboré son règlement intérieur au lendemain de son installation le 4 janvier 1998 et qui a été adopté le même mois à la même année. Le Conseil constitutionnel a émis un avis à son sujet confirmant sa conformité avec la Constitution, alors que certains articles en ont été exclus". Ce règlement a fait l'objet de

trois révisions, la première en 1999 en vertu de laquelle il a été mis en conformité avec les dispositions de la loi organique 99-02 du 8 mars 1999, fixant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du Parlement et le Gouvernement". La deuxième révision est intervenue en 2000 par l'ajout de deux articles com-

plétant le règlement intérieur savoir: l'article 96 bis selon lequel il est procédé au tirage au sort entre les membres élus au niveau des circonscriptions électorales en vue de leur remplacement par moitié, et au tirage au sort entre les membres désignés, séparément, en vue de leur remplacement par moitié, au titre du renouvellement de la moitié de la composition du Conseil de la nation. Et l'article 96 ter relatif aux modalités d'organisation, de déroulement ainsi que la date de l'opération de tirage au sort". La troisième révision, ajoute le communiqué, était intervenue après "la promulgation de la Constitution de 2016, portant des amendements constitutionnels majeurs au profit du Conseil de la nation, lui accordant la priorité et le pouvoir d'examiner, de débattre et de modifier tous les projets de loi relatifs à l'organisation locale, l'aménagement du territoire, et le découpage territorial, et de les voter, ainsi que de proposer des lois relatives à ces trois domaines".

I.Med

INCUBATEUR DES AFFAIRES DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN : GRAND ENGOUEMENT DES JEUNES

L'incubateur des affaires de l'Université d'Oran-1 Ahmed-Ben-Bella enregistre une affluence considérable des jeunes et étudiants désirant se lancer dans l'auto-entrepreneuriat, a souligné, hier, son responsable, Hassan Rouane.

En marge d'une journée de sensibilisation sur « l'auto-entrepreneuriat », organisée par l'incubateur des affaires de l'Université d'Oran-1, Rouane a souligné que ce nouveau cadre mis en place par l'Etat dernièrement en faveur des jeunes porteurs de projets et des étudiants « constitue une nouvelle clé pour le monde de l'entrepreneuriat, outre la création de micro-entreprises et de startups ».

Il a souligné que l'étudiant universitaire dispose, désormais, de nombreuses

options pour intégrer le monde de l'entrepreneuriat. « Il lui suffit de travailler sérieusement, de trouver une bonne idée et d'obtenir l'accompagnement nécessaire pour la mettre en œuvre », a-t-il ajouté.

L'Incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran-1 accompagne une cinquantaine d'étudiants porteurs de projets de création de startups et plus de 70 porteurs de projets, dans le cadre de l'entrepreneuriat classique, tandis qu'il accueille, quotidiennement, des dizaines d'étudiants qui s'enquerraient de ce nouveau cadre et des facilités apportées. A ce propos, Fatima Djeriou, chargée de la gestion par intérim de la direction des Performances à l'agence d'Oran de la

Caisse nationale d'assurances sociales pour non salariés (CASNOS), a indiqué que parmi les facilités accordées par la Caisse à cette catégorie, figurent la couverture sociale à laquelle s'ajoute la carte « Chiffa » avec tous ses privilèges, similaire à celle des assurés sociaux de la Caisse nationale d'assurance sociale des travailleurs salariés (CNAS), sachant que ces prestations sont disponibles dans les 15 jours suivant la date d'inscription. Parmi les avantages pour l'auto-entrepreneur figurent la réduction du montant d'abonnement de 32.400 DA à 24.000 DA et la suppression des pénalités de retard pour le versement de l'abonnement, a ajouté la même intervenante.

APS

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Accompagnement psychologique des personnes aux besoins spécifiques

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Kaouter Krikou, a souligné, lundi, les efforts de son secteur dans l'accompagnement psychologique des élèves aux besoins spécifiques, notamment durant la période des examens de fin d'année. C'est lors d'une visite d'inspection effectuée à l'Ecole des jeunes sourds, à Rouiba, pour s'enquérir de

l'état des préparatifs en prévision des examens de fin d'année 2023-2024, au profit des élèves aux besoins spécifiques, que Mme Krikou a mis en avant les efforts du secteur dans l'accompagnement psychologique et social de cette catégorie, notamment à travers l'adoption de mécanismes de révision des cours, supervisés par des enseignants et des psychologues. La ministre a précisé que

"l'accompagnement des enfants aux besoins spécifiques est assuré tout au long de l'année scolaire dans le cadre du programme pédagogique du secteur, et est renforcé, a-t-elle dit, pendant la période des examens". Elle a, par ailleurs, évoqué les programmes du secteur pour la prise en charge pédagogique et psychologique des personnes aux besoins spécifiques au niveau des établis-

sements d'enseignement spécialisé et éducatifs, rappelant les moyens et supports pédagogiques mis à la disposition de cette catégorie, notamment les sourds et les malvoyants. Mme Krikou a, en outre, souligné les efforts de l'Etat en matière de protection des personnes aux besoins spécifiques, et les programmes adoptés pour leur prise en charge à tous les niveaux.

R.N.

CRÉATION FÉMININE

LE 9^e FESTIVAL NATIONAL DU 9 AU 17 MAI À ALGER

Des concepteurs de costumes, créateurs et artisans spécialisés dans les métiers liés à l'habillement, le bijou et les parures, issus de plusieurs régions du pays, prendront part au 9^e Festival national de la création féminine, prévu du 9 au 17 mai prochain au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, ont annoncé ses organisateurs.

Organisé dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) sous le thème "Costumes et parures, patrimoine à travers l'histoire", l'évènement mettra en valeur le savoir-faire et les compétences qui contribuent à la préservation du patrimoine vestimentaire et les métiers liés à la broderie, la couture et le bijou.

Le commissaire du Festival, Sid Ali Benmerabet, a souligné lors d'une rencontre avec la presse, que la 9^e édition "mettra en avant la création et l'innovation" à travers la nouvelle vision des jeunes artistes qui, dit-il, contribuent à la sauvegarde de l'identité et du patrimoine immatériel algériens.

Des concepteurs de vêtements traditionnels, créateurs et artisans spécialisés dans le costume traditionnel et les parures, issus de différentes régions du pays, proposeront leurs créations avec une "vision contemporaine", selon le commissaire.

Le programme de l'édition 2024 prévoit également un espace pour les artisans qui présenteront leurs produits et créations, alors que les start-up opérant dans le domaine des arts, du prêt-à-porter et de la mode, participeront, pour la première fois, à cet évènement.

Ces entreprises innovantes seront associées dans le projet de création d'une plate-forme "be djazairi" (sois Algérien) pour donner une visibilité à l'international au patrimoine culturel algérien à travers une base de données en ligne regroupant les entreprises spécialisées dans la création vestimentaire et la promotion du patrimoine national.

Dans le souci de donner un "cachet académique" à cette manifestation, les organisateurs ont prévu une exposition sur l'histoire du costume à travers la création féminine et son rôle dans la conservation et la sauvegarde du patrimoine vestimentaire à travers les générations.

Dans l'objectif de mettre en avant le rôle de la formation dans la préservation et la transmission du savoir-faire dans le domaine, des artisans présenteront à travers des ateliers interactifs, leurs créations (bijoux, vêtements, broderie) et feront la démonstration de leur créativité et de leur savoir-faire devant le public. Des master-class dédiées notamment à la broderie d'art, la confection de bijou et le design sont aussi au programme de cette édition.

Organisé depuis 2010 sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, le Festival culturel national de la création féminine a pour objectif de promouvoir les créations et les innovations des femmes algériennes dans les domaines de l'art et de l'artisanat.

R.N.

EXPORTATIONS

UN MÉMORANDUM D'ENTENTE POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS D'ACS EN MAURITANIE

Un Mémoire d'entente a été signé, lundi à Nouakchott, entre la société Holding ACS (Algeria Chemical Specialities) et une société mauritanienne en vue de commercialiser les produits du groupe algérien en Mauritanie, annonce un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du showroom permanent de la société "Tasdir", filiale de la Société algérienne des foires et des exportations (SAFEX), en marge de la Foire des produits algériens à Nouakchott, ouverte jeudi, ajoute la même source. Cet accord porte sur la représentation économique et la distribution des produits des filiales de l'ACS, notamment des produits de peinture et parapharmaceutiques, le matériel médical ainsi que les emballages et les produits en verre, précise le communiqué. C'est le huitième accord conclu après les mémorandums d'entente signés, samedi dernier, entre des opérateurs économiques algériens et leurs homologues mauritaniens, concernant essentiellement les domaines de la coopération, de l'exportation et de la représentation commerciale dans plusieurs secteurs notamment l'agroalimentaire, la porcelaine et la céramique, le mobilier de bureau, les portes intérieures et extérieures et les fenêtres, l'industrie pharmaceutique et les gants médicaux, la vaisselle, les meubles métalliques, les bâtiments métalliques préfabriqués ainsi que les armoires métalliques et les baguettes à souder. Les activités de la Foire des produits algériens à Nouakchott se poursuivent pour la cinquième journée consécutive, indique le ministère, soulignant que les stands de la Foire connaissent "un grand engouement" auprès des opérateurs économiques mauritaniens et les familles mauritaniennes venues nombreuses pour découvrir et acheter les produits algériens. La sixième édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott se déroule jusqu'à mardi, avec la participation de 183 exposants de différents secteurs économiques algériens, note le communiqué du ministère.

N.S.

RESSOURCES EN HYDROCARBURES

ALNAFT ET EQUINOR S'ASSOCIENT POUR ÉTUDIER LE POTENTIEL ALGÉRIEN

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT) a signé une convention avec la compagnie norvégienne EQUINOR pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures, a annoncé, hier, dans un communiqué. Ladite convention a été signée, lundi, avec EQUINOR Algeria B.V, pour la réalisation d'une étude sur le potentiel algérien en hydrocarbures, souligne la même source. D'une durée dix-huit (18) mois prolongeable d'une année, la convention a pour objet de "définir les termes et conditions selon lesquels EQUINOR Algeria B.V réalisera l'étude en question", explique le communiqué. ALNAFT a, par ailleurs, rappelé que la société norvégienne EQUINOR Algeria B.V, est présente en Algérie depuis 2004.

R.E.

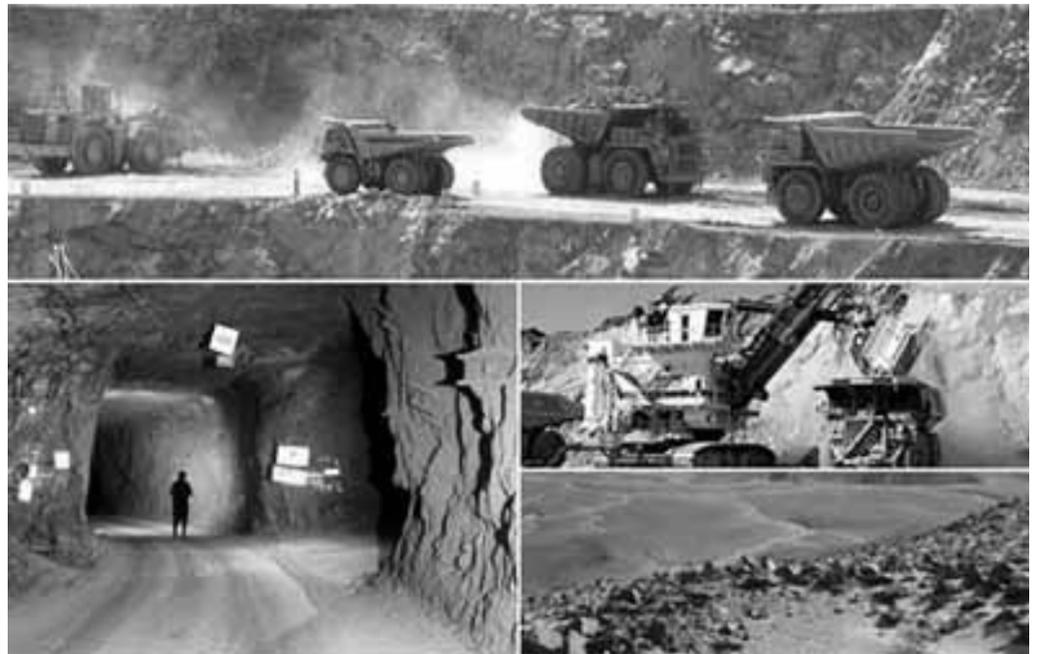
ELLE COMPRENDRA 17 MATIÈRES PREMIÈRES

La carte des ressources minières sera prête fin 2024

La carte nationale des ressources minières sera prête fin 2024, en préparation du lancement de nouveaux projets d'exploitation de ces richesses, a déclaré un responsable de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem).

Invité du Forum de la Radio algérienne, le cadre dirigeant à la Sonarem, Fathi Oubraham, a indiqué, avant-hier, que la carte minière sera finalisée fin 2024, et comprendra 17 matières (or, pierres précieuses et autres types de richesses minières).

Sonarem devra soumettre son rapport à l'Agence nationale des activités minières (ANAM), qui coordonnera à son tour avec l'Agence minière de recherches géologiques, pour annoncer les gisements des matériaux explorés en vue de leur exploitation, dira le responsable, soulignant l'importance de cette carte minière dans la reconstitution des réserves nationales de matières premières, pour soutenir les industries et exporter les produits transformés à partir de ces matières. Sonarem avait lancé il y a deux ans «ce méga-projet» pour mettre à jour la carte des ressources minières de l'Algérie, à travers 35 wilayas, avec une enveloppe financière de 4,3 milliards de DA, selon les données fournies par le même responsable. La carte minière est l'un des cinq axes principaux de la stratégie définie par le groupe public, qui repose sur la réduction des importations en s'appuyant sur les matières premières locales, la valorisation des produits miniers, la gestion de grands projets structurants, à l'instar du projet sidérurgique de Gara Djebilet, de celui de phosphate intégré à l'est du pays et du projet de zinc et de plomb à



Bejaïa, en sus de la formation des cadres à travers la création d'une société spécialisée. Quant à la valorisation des ressources, l'intervenant a évoqué la réalisation et l'entrée en exploitation de plusieurs usines, dont celui de bentonite à Maghnia (Tlemcen), d'une capacité de production de 100.000 tonnes par an, l'usine de carbonate de calcium à Mascara (100.000 tonnes/an) et l'usine de feldspath à Ain Barbar (Annaba) dédiée au secteur de la céramique (70.000 tonnes/an). Il s'agit, également, de deux usines en cours de réalisation, à savoir l'usine de production de carbonate de calcium à El Khroub (Constantine), d'une capacité de 100.000 tonnes/an, qui entrera en production en

juillet prochain, et de celle d'Oum El Bouaghi qui entrera en exploitation en juin prochain. Concernant le projet de Gara Djebilet, le même responsable a précisé que les études relatives au projet de traitement primaire du minerai de fer sont achevées, ce qui permettra le lancement des travaux au niveau de la mine qui disposera d'une capacité de production de quatre millions de tonnes destinée à fournir la matière première à l'industrie sidérurgique, affirmant que les contrats seront signés et les travaux débiteront «dans les prochains jours».

Pour le projet de l'usine de phosphate intégré, il a indiqué que la société est en passe de finaliser les études de faisabilité qui permettront

de déterminer les moyens technologiques et les équipements nécessaires à la réalisation et à la fabrication des engrais phosphatés. Pour ce qui est de l'actualisation du cadre juridique, Fathi Oubraham a souligné que la nouvelle loi minière servira de feuille de route pour relancer les investissements stagnants, et favorisera l'attraction des investissements étrangers. Abordant le dossier de l'exploration aurifère, le même responsable a relevé que Sonarem, à travers sa filiale «Enor», a pu intégrer 220 micro-entreprises dans cette activité, créant ainsi 4.300 postes d'emploi, ce qui a contribué à l'amélioration de la situation sociale des populations des zones concernées.

N.S.

ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES MINES ET DE LA CRÉATION DE LA SONAREM

Le ministère de l'Energie et des Mines fête l'événement

Le ministère de l'Energie et des Mines organisera, demain, une cérémonie spéciale, à l'occasion de la célébration du 58^e anniversaire de la nationalisation des mines et du 57^e anniversaire de la création de la Société nationale de recherches et d'exploitations minières (Sonarem), a annoncé un communiqué du ministère.

Organisé sous le patronage du Premier ministre, Nadir Larbaoui, l'événement se déroulera en présence de plusieurs personnalités nationales et de cadres du secteur des mines, précise ledit communiqué. Il est prévu également la signature de contrats et d'accords sur plusieurs projets miniers, ajoute la même source, précisant qu'un hommage sera



rendu aux anciens travailleurs de la Sonarem "pour les efforts consentis durant leurs carrières professionnelles, et leur contribution de manière honorable à la construction et au développement du secteur des mines".

Le programme de la manifestation sera ponctué par plusieurs activités, dont l'émission des premiers timbres-poste commémorant l'événement, l'organisation d'une exposition des différents produits miniers en Algérie, la

projection d'un film documentaire, l'organisation d'une exposition de photos consacrée aux anniversaires de nationalisation des mines (6 mai 1966) et de création de la Sonarem (11 mai 1967), outre une exposition de livres sur les minéraux et les ressources minières en Algérie. A cette occasion, le ministère a mis en exergue l'importance du secteur des mines, "considéré comme étant l'un des piliers de l'économie nationale, de nature à ouvrir de grandes perspectives pour l'industrie nationale, à travers la garantie et la transformation des matières premières, comme le phosphate, le fer, le zinc, le plomb, le cuivre, l'or, les métaux rares et autres".

N.S.

ORAN :

Ouverture du Salon du commerce électronique et de l'économie numérique

Il est attendu plus de huit mille visiteurs. Le salon regroupera 54 opérateurs dans le domaine du commerce électronique et de l'économie numérique. Une opportunité pour les start-up de présenter leurs produits.

Le Salon du commerce électronique et de l'économie numérique s'est ouvert lundi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, avec la participation de 54 exposants, représentant des sociétés nationales et des start-up, rapporte l'APS. Cette manifestation, placée sous le patronage du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, est lancée comme première édition régionale du salon "Excel Expo", organisé chaque année à Alger, qui est un événement important du genre en Afrique, drainant plus de 40.000 visiteurs, a souligné Chemseddine Habhou, gérant de l'entreprise "Global Expansion Company", initiatrice de cet événement. Ce salon, qui s'étale sur trois jours, regroupe 54 opérateurs dans le domaine du commerce électronique et des producteurs de services électroniques, des sociétés désirant la numérisation de leurs services commerciaux, ainsi que des instances publiques. Quelque 8.000 visiteurs sont attendus à ce salon, à travers leurs inscriptions sur la plateforme numérique de la manifestation. Un riche program-



me d'animation et de formation a été élaboré pour créer le plus grand nombre d'opportunités aux participants désirant bénéficier des performances des conférenciers, échanger des expériences avec les visiteurs de l'exposition dans des domaines numériques et entrepreneuriaux, à l'instar du commerce électronique, du e-marketing et de la numérisation des systèmes, entre autres. Azzedine

Harik, directeur de l'Information et de la Communication de l'entreprise Algérie Télécom, qui participe à ce salon, a souligné que ce dernier constitue une occasion pour présenter des offres et services numériques dispensés par l'entreprise via ses agences commerciales, qui contribuent à faciliter le travail des startups opérant dans le domaine des services numériques et du e-commer-

ce". Il a ajouté qu'"Algérie Télécom œuvre à travers son infrastructure de base, à sa modernisation, en permanence, pour améliorer les services de télécommunications, notamment le raccordement au réseau internet, comme moyen principal du travail des entreprises activant dans le domaine du commerce électronique et des services numériques. **R.R.**

UNIVERSITÉ

MOHAMED-BOUDIAF D'ORAN : VASTES OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran (USTO) Mohamed-Boudiaf bénéficiera, prochainement, de vastes opérations de réhabilitation touchant l'ensemble de son bâti et espaces verts, grâce au classement de ses bâtiments par le ministère de la Culture et des Arts au patrimoine national protégé, a indiqué le porte-parole de cet établissement de l'enseignement supérieur, Maamar Boudia. Grâce à ce classement, l'USTO bénéficiera d'un « important » soutien financier du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour entamer les travaux de réhabilitation et la restauration de tous les bâtiments de l'université, a-t-il déclaré à l'APS. « Tous les bâtiments de l'université seront réhabilités, notamment les amphithéâtres, les salles de cours, les bâtiments administratifs, les terrains de jeux, les salles de sport et les espaces verts, grâce au classement de tous les bâtiments de l'université comme patrimoine national protégé », a indiqué Maamar Boudia. Ce classement a débuté en 2022, après le dépôt d'un dossier administratif élaboré par l'université pour étudier la possibilité de classer cet établissement universitaire au patrimoine national protégé, compte tenu de son caractère architectural moderne plutôt unique en son genre. Dans ce cadre, un comité intersectoriel a été créé, constitué de représentants de plusieurs instances, à sa tête le ministère de la Culture et des Arts afin d'examiner le dossier. Le dossier technique élaboré par l'université a été accepté et validé par des cadres spécialisés, car répondant aux 11 critères fixés par le ministère de la Culture et des Arts pour le classer comme patrimoine culturel. L'opération de réhabilitation, qui requiert une attention particulière, sera supervisée par des personnes qualifiées dans le domaine de la préservation des bâtiments patrimoniaux et d'autres spécialistes pour la réhabilitation d'autres installations, selon la même source.

KHENCHELA : PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DE DÉVELOPPEMENT

La réalisation des projets du plan contribuera à son décollage économique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, a affirmé lundi à Khenchela que les projets du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au profit de cette wilaya "contribueront à en assurer le décollage économique". Dans une déclaration à la presse au siège de cette wilaya, le ministre a affirmé que la plupart des projets inscrits au titre du programme complémentaire de développement de la wilaya de Khenchela ont été achevés et mis en service et ceux qui restent touchent à leur fin de sorte à contribuer, a-t-il considéré, à opérer le décollage économique de cette wilaya". Le ministre a indiqué que les travaux du projet de réalisation de la ligne ferroviaire Khenchela- Ain Beida (wilaya d'Oum El Bouaghi) dont la réalisation mobilise une enveloppe financière de 51 milliards DA sont terminés et sa mise en service sera effectuée "prochainement". M. Merad a souligné en outre que sa visite à Khenchela qui est la seconde en une année lui a permis de faire le point sur la mise en œuvre des instructions qu'il avait données l'été passé et de constater un rattrapage du retard mis dans la réalisation de certains projets et l'accélération de la réalisation de certains autres permettant leur mise en service. Le ministre a ajouté avoir

donné des directives pour hâter les travaux des projets de doublement de route inscrits au titre du même programme et les mettre en service avec la modernisation des différents chemins de wilaya et chemins communaux pour contribuer au désenclavement et permettre aux citoyens de se déplacer avec aisance et vers Khenchela et d'attirer les investisseurs vers cette wilaya qui souffrait par le passé d'un déficit de développement. Le ministre a salué les réalisations faites par l'entreprise "Cosider Agrico" dans le Sahara du Nememcha à l'extrême Sud de la wilaya permettant l'engagement d'un véritable développement dans le secteur de l'agriculture pour assurer la sécurité alimentaire dans les filières des cultures stratégiques et l'aquaculture intégrée à l'agriculture. Le ministre a rappelé que le président de la République qui suit de près la concrétisation de ce programme de développement avait décidé un programme complémentaire au profit de la wilaya de Khenchela et certaines autres wilayas souffrant de déficit en développement en vue de réduire les immenses déséquilibres avec les autres wilayas et d'améliorer les conditions de vie de la population de la wilaya et en satisfaire les besoins. Le ministre clôturera sa visite dans la wilaya par une rencontre avec les acteurs de la société civile au siège de la wilaya pour écouter les préoccupations

de ses citoyens dans les divers domaines. Merad appelle depuis Khenchela à l'intensification des efforts pour protéger les forêts contre les incendies. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a souligné, lundi à Khenchela, la nécessité d'intensifier les efforts pour protéger les forêts des incendies pendant l'été. Inspectant le site où se déroulent les travaux de réhabilitation du barrage vert, dans la commune d'Ensigna, le ministre a appelé les agents forestiers et les éléments de la Protection civile à coordonner leurs efforts, et demandé aux responsables concernés de mettre en place "tous les moyens nécessaires afin de préserver les richesses forestières de l'Algérie, aussi bien des incendies que des actes de malveillance pouvant les affecter". M. Merad a également demandé au conservateur des forêts de la wilaya de Khenchela de "travailler en collaboration avec les populations riveraines des forêts tout en veillant à intervenir rapidement en cas de départ de feu". Lors de l'inspection de l'état d'avancement des travaux de réalisation de la gare ferroviaire principale et de la ligne de voie ferrée devant relier Khenchela à Ain Beida (Oum El Bouaghi), le ministre a exprimé sa satisfaction quant à la cadence imprimée aux travaux, avant d'instruire les responsables concernés à l'effet d'achever tous les travaux

restants en vue de livrer "dans les plus brefs délais possibles" ce projet inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement décidé par le président de la République au profit de cette wilaya. M. Merad a également insisté sur l'achèvement dans des délais réduits de tous les projets liés au développement du réseau ferroviaire national "au regard de l'importance économique et sociale de ce type de réalisations stratégiques". Lors de la visite à la Maison de l'Intelligence artificielle, à l'Université Abbas-Laghrour, le ministre de l'Intérieur, après avoir écouté un exposé sur le rôle de cette structure scientifique, a fait part de son admiration de ce centre dédié à la technologie et où il a échangé longuement avec des étudiants, les exhortant notamment, à utiliser l'intelligence artificielle, en privilégiant le travail d'équipe et la communication. Durant sa visite de travail à Khenchela, le ministre a inspecté un autre projet inscrit du programme complémentaire, en l'occurrence le dédoublement de la voie de contournement du chef-lieu de wilaya, entre les communes d'El Hamma et d'Ensigna sur une distance de 20 km. Il a insisté, sur place, sur "l'importance du développement du réseau routier qui permet de désenclaver certaines localités rurales et de relier Khenchela aux wilayas du Sud du pays au moyen d'axes routiers modernes". **APS**

SAUVEGARDER CET HÉRITAGE

■ Chaque année, la Journée du patrimoine mondial africain célébrée le 5 mai est l'occasion de rendre hommage aux merveilles naturelles et à l'héritage culturel de l'Afrique.

La Journée du patrimoine mondial africain est célébrée chaque 5 mai en reconnaissance du riche patrimoine du continent, source d'identité, de fierté, de respect de la diversité et d'opportunités économiques. À travers diverses activités dans le monde, cette journée emblématique sensibilise à la contribution de la culture au développement durable et inclusif - notamment pour atteindre les objectifs de développement durable des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine (L'Afrique que nous voulons). Depuis sa proclamation en 2015, l'autonomisation des jeunes, des experts juniors et des femmes est au cœur de la célébration annuelle, car ils sont considérés comme les futurs dirigeants de la sauvegarde du patrimoine aux niveaux local, régional et mondial. Dans cet esprit, le thème des célébrations de 2024 est "Sauvegarder le patrimoine de l'Afrique par l'éducation". La transmission intergénérationnelle et la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel par les jeunes seront au premier plan, l'accent étant mis sur des pratiques et des mécanismes éducatifs efficaces. L'expertise de l'UNESCO, acquise depuis des décennies dans la formation des jeunes professionnels africains, ainsi que dans l'encouragement de la créativité et de l'innovation dans la sauvegarde du patrimoine, constitue l'épine dorsale du programme. Il s'appuie également sur le thème de l'Union africaine pour l'année 2024, "L'éducation", et contribue à la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique, qui reconnaît le rôle essentiel de l'éducation et de la formation dans la réalisation des objectifs humains et économiques à tous les niveaux. En outre, la Journée africaine du patrimoine mondial de cette année répond à la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la priorité Afrique 2022-2029 "Promouvoir le patrimoine culturel et le développement des capacités". C'est aussi l'une des premières occasions de mettre en œuvre le nouveau cadre de l'UNESCO pour la culture et l'éducation artistique, adopté à Abou Dhabi en 2024.

L'UNESCO, en collaboration avec le Fonds africain du patrimoine mondial (FAPM) et leurs partenaires, organise plusieurs activités majeures pour célébrer la Journée du patrimoine mondial africain 2024 : Certains événements commémoratifs sont prévus dans les sous-régions d'Afrique, notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal pour la région de l'Afrique de l'Ouest, et en Afrique du Sud pour la région de l'Afrique australe. Il s'agit de réunir un large éventail d'acteurs du patrimoine mondial africain, notamment des gouvernements, des institutions éducatives, universitaires et de recherche, des communautés locales et des chefs traditionnels, des organisations de la société civile, des enseignants et des étudiants, des gestionnaires de sites et des praticiens du patrimoine, des organisations de jeunes, le secteur privé et d'autres acteurs, pour réfléchir à la manière dont l'éducation contribue à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine de l'Afrique. L'objectif est d'informer le développement de stratégies qui peuvent aider les parties prenantes à identifier les opportunités d'approches innovantes pour

sauvegarder et promouvoir le patrimoine de l'Afrique à travers l'éducation comme moyen d'assurer l'adéquation du patrimoine mondial en Afrique. Il est question aussi de galvaniser à nouveau ses États membres en vue de la réalisation de la Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique (CESA), l'Union africaine a fait de l'éducation le thème de l'année 2024, en mettant l'accent sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de transformation efficaces, durables et systémiques pour l'éducation en Afrique, ainsi que sur le redressement après le COVID-19, le renforcement de la résilience et la transformation, en profitant de l'élan mondial.

La Stratégie continentale pour l'éducation en Afrique a été adoptée pour fournir le cadre qui relie l'éducation aux besoins en ressources humaines de l'Agenda 2063 et des ODD, ainsi qu'aux objectifs de développement nationaux. Elle a été élaborée en partant du principe que l'éducation et la formation jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs humains et économiques fixés par les cadres et stratégies nationaux, régionaux et continentaux. Ces cadres et stratégies garantissent la production d'une population qualifiée, dotée des connaissances nécessaires et armée des valeurs sociales et culturelles adéquates pour favoriser la coexistence pacifique et la création de richesses.

DES SITES QUI ONT UNE SIGNIFICATION UNIVERSELLE

Lors de sa 45e session, dans la décision 45 COM 5C (Riyad, 2023), le Comité du patrimoine mondial a approuvé la Stratégie pour le patrimoine mondial en Afrique afin de mettre en œuvre la Stratégie opérationnelle pour la Priorité Afrique 2022-2029, et en particulier, son programme phare 3 sur "Promouvoir le patrimoine culturel et le développement des capacités", adopté sa 41e session de la Conférence générale en 2021. Le message de l'UNESCO, à l'occasion de la Journée du patrimoine mondial africain 5 mai 2024 incarne l'importance de ce patrimoine africain riche et varié. L'histoire racontée par ces sites comprend également des pages plus sombres, comme celles commémorées à Robben Island en Afrique du Sud, ou les sites commémoratifs du génocide rwandais - Nyamata, Murambi, Gisozi et Bisesero - des lieux où l'on s'efforce de préserver la mémoire et de la transmettre aux générations futures, afin d'éviter que ces épisodes douloureux ne se répètent. Le patrimoine de l'Afrique n'est pas seulement culturel, il est aussi naturel, comme en témoignent des sites époustouflants comme le Mosi-oa-Tunya en Zambie et au Zimbabwe, le Parc national de la Garamba en République démocratique du Congo et la Réserve ornithologique nationale du Djoudj au Sénégal, qui offrent un aperçu de la beauté des paysages et de la diversité biologique de l'Afrique.

Ces sites africains ont une signification universelle et sont essentiels pour l'humanité tout entière. C'est pourquoi l'UNESCO travaille chaque jour avec les pays concernés pour mieux les préserver, tout en protégeant les droits des communautés locales, y compris les peuples autochtones. Il s'agit d'un principe fondamental qui sous-tend la gestion de tous

les sites du patrimoine mondial.

Par ailleurs, pour veiller à ce que la Liste du patrimoine mondial soit véritablement représentative de la richesse et de la diversité du monde, l'UNESCO aide également ses États membres d'Afrique à augmenter le nombre de sites africains inscrits. Il reste encore beaucoup à faire, mais nous sommes extrêmement fiers que six nouveaux sites aient récemment été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 2023, ce qui porte à plus de 100 le nombre de sites de la région Afrique qui y figurent. "Dans les mois à venir, conformément à la priorité globale Afrique de l'UNESCO et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine, nous poursuivons nos efforts pour renforcer la capacité des pays africains d'élaborer des dossiers de candidature pour d'éventuelles inscriptions, notamment pour les 11 pays qui ne comptent aucun site sur la Liste du patrimoine mondial", souligne l'agence onusienne.

"Pour ce faire, nous formons davantage de professionnels africains du patrimoine et encourageons la création de centres d'éducation au patrimoine dans toute l'Afrique, afin d'améliorer la conservation, la gestion et la promotion du patrimoine africain", ajoute-t-elle.

CONSERVATION DES SITES VULNÉRABLES

L'UNESCO soutient également la conservation des sites vulnérables, comme en témoigne le retrait des Tombes des rois du Buganda à Kasubi, en Ouganda, de la Liste du patrimoine mondial en péril, après 13 ans d'efforts collectifs. Ce cas est une source d'inspiration - et un progrès bienvenu en vue de la réalisation de notre objectif, à savoir retirer la moitié des sites africains actuellement inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril, d'ici à 2029. En ce jour et chaque jour, l'UNESCO s'engage à contribuer à la « Renaissance culturelle africaine » proclamée par l'Agenda 2063 de l'Union africaine, en œuvrant à la protection et à la promotion de toutes les formes de patrimoine africain. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que l'extraordinaire héritage de l'Afrique continue à nous inspirer, à nous enrichir et à nous unir toutes et tous. L'Afrique subsaharienne représente moins de 10 % des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce chiffre souligne notre responsabilité commune, celle de laisser plus de place au riche patrimoine de cette région. La 45e session du Comité du patrimoine mondial a permis de réaliser des progrès indéniables en ce sens. « La liste des sites du patrimoine mondial n'incarne pas encore pleinement son universalité. L'UNESCO s'emploie continuellement à remédier à cette situation, conformément à notre Priorité Afrique ».

Dans l'optique d'améliorer la représentation de l'Afrique, le Comité a adopté la toute première Stratégie pour le patrimoine mondial en Afrique. Cette stratégie définit des objectifs à atteindre et des actions concrètes à entreprendre pour mieux protéger et promouvoir le patrimoine africain à l'horizon 2029, dont la formation d'experts, des aides financière et technique pour la protéger les sites du patrimoine, ainsi qu'une aide à l'élaboration des dossiers de proposition d'inscription au patrimoine mondial.

Avec 5 nouvelles inscriptions de sites africains

au cours de symbolique la Liste du p Cette avancé à l'inscriptio sites rwanda de Nyungwe



mémoriaux Murambi, Gi criptions fo soutien de la partenaires de proposer Cette inscrip le gouverne peuple rwa contin

Jo

Mo

DE L'

nombre d'in en augmenta Cette progre collabore étr africains qui afin qu'ils pu d'inscription L'extension c lement un e transnationa protection d

LISTE DU Si le patrim

LE PATRIMOINE MONDIAL AFRICAIN

LE PATRIMOINE CULTUREL PAR L'ÉDUCATION

cette session du Comité, le cap des 100 sites africains inscrits sur le patrimoine mondial a été franchi. Ce n'est pas seulement possible grâce à la nomination des deux premiers sites africains, « Parc national de la forêt de la montagne de la forêt » et « Sites

sur la Liste du patrimoine mondial, il est au contraire surreprésenté sur la Liste du patrimoine mondial en péril. L'UNESCO travaille avec les États parties africains pour sauvegarder les sites concernés. Cette approche a abouti à un succès cette année avec le retrait des Tombes des rois du Bunganda à Kasubi (Ouganda). Ce site, dévasté par un violent incendie en 2010, avait été inscrit sur la Liste du patri-

moine

permis au Comité de le retirer officiellement de la Liste du patrimoine mondial en péril le 12 septembre 2023.

Cette décision marque une nouvelle étape vers la réalisation de l'objectif de retirer d'ici à 2029 la moitié des sites africains actuellement inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril. « Le soutien de l'UNESCO et de la communauté internationale a été massif et partout dans le monde, les manifestations de joie se sont multipliées. Reconstruire notre patrimoine et être retiré de la Liste du patrimoine en péril représente une nouvelle opportunité. »

Il faut rappeler que l'Afrique détient la population la plus jeune du monde : 70 % de la population d'Afrique subsaharienne a moins de 30 ans. Avoir autant de jeunes au sein de sa population est une source d'opportunités pour la croissance du continent. L'UNESCO s'engage à soutenir les débouchés professionnels dans le domaine du patrimoine. « Nous, la nouvelle génération d'experts du patrimoine, devons être à l'avant-garde de la promotion et de la protection du patrimoine cul-

turel africain ». L'histoire de ces images appartient à leurs dépositaires et ne peuvent être reproduites sans autorisation.

L'histoire des relations coloniales et commerciales de l'Afrique en fait le seul continent à posséder un patrimoine documentaire écrit dans autant de langues: le Néerlandais, le Portugais, l'Anglais, l'Allemand et l'Arabe, ainsi que les langues autochtones via les écritures d'origine africaine et « l'Ajami ».

L'histoire riche et complexe de l'Afrique, entrelacée avec ses profondes connexions mondiales, est vivement reflétée dans ses vastes collections de patrimoine documentaire. Qu'il s'agisse de manuscrits jaunies, de photographies ou d'expressions artistiques, ces documents offrent un aperçu du passé du continent, étroitement lié à son présent et à son avenir. La publication rassemble des descriptions informatives et des images de haute qualité présentant au public les 26 inscriptions de la région. Ces inscriptions vont des archives portugaises des chefs Ndembu d'Angola aux registres de jugement des héros nationaux du Zimbabwe. Mémoire du monde - Trésors du patrimoine documentaire de l'Afrique adopte une approche sensible au genre pour mettre en valeur les perspectives féminines souvent négligées dans les archives historiques. Il met en lumière le rôle des femmes dans l'histoire africaine, en présentant leur vie et leur travail dans les registres mauriciens de l'immigration clandestine, le rôle vital de Dorothea Bleek dans l'enregistrement du vocabulaire, de la généalogie et de l'art rupestre du peuple San, ainsi que le courage du médium spirituel zimbabwéen Nehanda dans sa résistance à l'oppression coloniale. Malgré l'importance mondiale de ce patrimoine commun, le patrimoine documentaire de l'Afrique est resté largement invisible, ne représentant que 5 % des inscriptions mondiales au Registre international de la Mémoire du monde. Les difficultés rencontrées par les institutions de la mémoire dans la région, qu'il s'agisse du manque de ressources ou de la méconnaissance du programme Mémoire du monde, contribuent à ce manque de visibilité. Première publication de ce type dans la région, Mémoire du monde - Trésors du patrimoine documentaire de l'Afrique vise donc à accroître la visibilité du patrimoine documentaire en Afrique, à promouvoir les efforts de sauvegarde et à sensibiliser les comités nationaux Mémoire du monde, les commissions nationales pour l'UNESCO et les institutions de la mémoire à la nécessité de mettre en œuvre la Recommandation concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique.

Le livre célèbre également trois nouveaux éléments du patrimoine documentaire africain ajoutés au Registre en 2023. Il s'agit de deux éléments de l'île Maurice, « Archives sur la traite des esclaves et l'esclavage à Maurice (1721-1892) » et « Les collections d'archives du Bienheureux Père Jacques Désiré Laval - L'Apôtre de l'île Maurice », et d'une soumission conjointe du Burkina Faso et de la France intitulée « Archives du Mouvement international ATD Quart Monde en France et au Burkina Faso, de 1957 à 1992 ». Les efforts pour sauvegarder et promouvoir le patrimoine documentaire de l'Afrique s'inscrivent dans le cadre du projet de l'UNESCO « Histoire générale de l'Afrique », lancé en 1964 ; contribuant à la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2015-2024). Mémoire du monde est un programme de l'UNESCO créé en 1992 pour sauvegarder le patrimoine documentaire et assurer sa diffusion au niveau national et international. Son Registre répertorie le patrimoine documentaire répondant aux critères d'importance mondiale.

Par A.B. et Agences

du génocide : Nyamata, Gisozi et Bisesero ». Ces inscriptions sont suite à des années de travail de la part de l'UNESCO et de ses États parties pour permettre au Rwanda de faire inscrire ses sites à l'inscription. « Cette nomination est une joie immense pour le peuple rwandais, pour tout le monde rwandais, et pour l'ensemble du continent africain, car le

JOURNÉE
MUNDIALE
AFRIQUE

inscriptions de sites en Afrique est une première.

« Cette nomination n'est qu'un début. L'UNESCO travaille en étroite collaboration avec les 11 États parties africains qui n'ont pas encore inscrit de site, et nous espérons qu'ils soumettront une proposition dans les années à venir.

« L'inscription d'un site du Togo au Bénin est également un exemple probant de collaboration internationale pour la reconnaissance et la préservation d'une culture commune.

PATRIMOINE EN PÉRIL
Le patrimoine africain est sous-représenté

mondial en péril. Grâce au plan mis en œuvre par les autorités ougandaises et les communautés locales, en étroite collaboration avec l'UNESCO et avec le soutien financier du Japon, de la Norvège, du Fonds d'urgence pour le patrimoine de l'Organisation et du Fonds pour le patrimoine mondial africain, le site a pu être réhabilité et a retrouvé l'État de conservation souhaité. Ce programme de réhabilitation et de reconstruction a été mené à bien en été 2023, ce qui a

MÉMOIRE DU MONDE : PREMIER LIVRE SUR LE PATRIMOINE DOCUMENTAIRE AFRICAIN

Mémoire du monde - Trésors du patrimoine documentaire de l'Afrique présente les 26 inscriptions africaines au Registre international du programme « Mémoire du monde ». Le livre, qui constitue une étape importante pour la région, comprend trois nouvelles inscriptions ajoutées en 2023. La couverture de l'ouvrage présente des images du patrimoine documentaire du Bénin, de l'Éthiopie, de Madagascar, de Maurice, du Mali, de la Namibie, du Nigeria,

**SUBSTITUT MOINS CHER
QUE LE CACAO DONT LE
PRIX EXPLOSE**

LE NIGERIA MISE SUR LE BEURRE DE KARITÉ

"Les experts estiment que le Nigeria pourrait produire deux fois plus de beurre de karité destiné à l'exportation", a déclaré la patronne de la Commission nigérienne de promotion des exportations (NEPC). Selon Nonny Ayeni, le Nigeria produit environ 400.000 tonnes de noix de karité. Ce chiffre en fait le premier producteur mondial, avec une part de 53 % de la production mondiale, devant le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana. Aujourd'hui, la filière est confrontée à des difficultés qui font que la majeure partie du karité nigérien est exportée sous forme d'amandes sans valeur ajoutée, ce qui réduit considérablement les recettes, a fait savoir la responsable. Il est prévu de développer l'ensemble de la chaîne de valeur, de la cueillette à la transformation, en passant par les exportations des produits finis. Les efforts seront menés avec le Centre pour la promotion des importations en provenance des pays en développement. Le beurre de karité est utilisé en confiserie pour rendre la pâte plus souple et constitue l'un des ingrédients de base pour la production dans les produits chocolatés.

In Agence Sputnik

TUNISIE

732 CADRES TUNISIENS RECRUTÉS À L'ÉTRANGER DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2024

Le nombre des compétences tunisiennes recrutées à l'étranger dans le cadre de la coopération technique a atteint 732 cadres au cours du premier trimestre de l'année 2024, dont la plupart sont des cadres paramédicaux.

Le nombre des professionnels paramédicaux recrutés à l'étranger depuis le début de l'année 2024 jusqu'au 31 mars dernier a atteint 291 cadres, selon les données publiées par l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT) sur son site web.

Le nombre total des coopérateurs à l'étranger a augmenté, au 31 mars dernier, pour atteindre 25 570. Le secteur de l'éducation occupe la première place en termes de recrutements (9 367 recrutés), suivi du secteur de la santé (8 034 recrutés).

Les pays arabes sont la première destination des compétences tunisiennes, avec 14527 recrutés, suivis par l'Europe (6900 recrutés) et l'Amérique du Nord (3033 recrutés).

In African Manager

GUINÉE

167 millions \$ du Fonds mondial pour booster la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose

Selon le Fonds mondial, la Guinée a réalisé des progrès «significatifs» dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, malgré des défis majeurs tels que des infrastructures de santé faibles et des épidémies récurrentes d'Ebola.

La Guinée bénéficiera d'une subvention de 167 millions de dollars du Fonds mondial dans le cadre de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, a-t-on appris de l'Agence guinéenne de presse (AGP), le vendredi 3 mai 2024. Cette subvention, qui couvre la période 2024-2026, vise à renforcer le système de santé guinéen et à réduire la mortalité liée à ces maladies en corrélation avec la vision de la politique nationale de santé et du Plan national de développement sanitaire (PNDS), rapporte l'AGP.

«Il s'agira entre autres, pour le VIH de mettre 97% des patients en traitement antirétroviral et une suppression virale à 90% d'entre eux. Pour la tuberculose, d'augmenter le succès thérapeutique des cas à 92% et pour le paludisme, la prévention et la prise en charge des cas déjà recensés», a déclaré Oumar Diouhé Bah, ministre guinéen



de la Santé et de l'Hygiène publique. Selon le Fonds mondial, la Guinée a réalisé des progrès significatifs dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme, malgré des défis majeurs tels que des infrastructures de santé faibles et des épi-

démies récurrentes d'Ebola. Grâce à un engagement communautaire et à des programmes améliorés, l'incidence du VIH a diminué, la tuberculose est devenue moins menaçante et la prévalence du paludisme chez les enfants de moins de

5 ans a également baissé. Cette subvention intervient dans un contexte où les pays africains ont intensifié leurs efforts dans la lutte contre ces maladies, avec le soutien de partenaires internationaux. Selon le dernier Rapport mondial sur la tuberculose de l'OMS pour 2023, environ 70 % des cas sont désormais diagnostiqués et traités dans la région.

Outre la tuberculose, les campagnes de vaccination contre le paludisme rencontrent un succès croissant au Cameroun, au Burkina Faso, au Ghana et au Mali entre autres qui figurent sur la liste des pays les plus «durement» touchés par la maladie.

Au total, le Fonds mondial a mobilisé 544,21 millions de dollars en faveur de la Guinée, dont 478,20 millions de dollars ont été décaissés pour soutenir les efforts du pays dans la lutte contre ces maladies.

In Agence Ecofin

AU NIGER

Des mines d'or temporairement fermées suite à la mort de plusieurs animaux

Plusieurs mines d'or dans le nord désertique du Niger ont été temporairement fermées, vendredi, après la mort de plusieurs dizaines d'animaux ayant bu des eaux rejetées par les puits d'exploitation, ont indiqué, dimanche dernier, les autorités et des sources locales.

Face à des séries de morts d'animaux soudaines et massives et en l'absence de sécheresse et d'épidémie, les éleveurs d'une dizaine de villages situés autour de la commune de Tabelot ont présumé des

effets néfastes sur leur bétail d'eaux rejetées par les puits d'exploitation d'une société chinoise. "Nos bêtes (chèvres, moutons et chameaux) ont commencé à mourir sans raisons apparentes. Nous avons enregistré 24 morts en deux jours et fin avril, nous avons enfin réalisé que l'hécatombe était provoquée par les produits nocifs contenus dans les eaux des mines rejetées dans la nature", a expliqué Youssaf Houssa, le chef de Tamannit, un des villages affectés. Almou Akoli, une habitante de Fassou,

un autre village touché, dit avoir "perdu 16 animaux", tandis que ses "voisins ne comptent plus le nombre de leurs animaux décimés". Après les enquêtes de la gendarmerie et de la police dans les villages concernés, le ministère nigérien des Mines "a ordonné" la fermeture temporaire d'au moins quatre des sites miniers, a-t-on indiqué de source officielle.

In Agence Sputnik

SÉNÉGAL

Le FMI abaisse ses prévisions de croissance pour 2024, à 7,1%

L'institution financière multilatérale souligne que la croissance de l'activité économique au premier trimestre 2024 a été plus faible que prévu, du fait des incertitudes politiques liées à l'élection présidentielle de mars dernier. Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, dans un communiqué publié le vendredi 3 mai 2024, avoir abaissé ses prévisions de croissance économique pour le Sénégal en 2024 à 7,1%, en raison de l'incertitude liée à la présidentielle tenue en mars dernier et d'un retard dans la production de gaz. La précédente estimation est de 8,3 %.

«La croissance économique pour 2024 est maintenant projetée à 7,1 % contre 8,3 % auparavant, reflétant une activité économique impactée au premier trimestre par le contexte électoral et un démarrage retardé de la production de gaz jusqu'en

décembre 2024», a souligné l'institution dans son communiqué rendu public, à l'issue d'une mission d'experts qui a séjourné à Dakar du 25 avril au 3 mai 2024.

Le FMI a également indiqué que la croissance de l'activité économique au premier trimestre 2024 a été plus faible que prévu, du fait des incertitudes politiques liées à l'élection présidentielle. «Les indicateurs de conjoncture montrent que la croissance de l'activité économique a été modérée, les entreprises ayant reporté leurs investissements et les consommateurs réduit leurs dépenses (...). L'exécution du budget a été marquée par une moins-value au niveau des recettes et un dépassement du coût des subventions à l'énergie par rapport à l'enveloppe budgétaire initiale», a-t-il indiqué. Le président Bassirou Diomaye Faye a succédé début avril au président Macky

Sall (2012-2024) après sa victoire au premier tour face au candidat du pouvoir, l'ex-Premier ministre Amadou Bâ. Le scrutin s'est tenu après des tensions qui ont fait des dizaines de morts depuis 2021, selon des défenseurs des droits humains. Par ailleurs, l'entrée en production des gisements de gaz offshore partagés avec la Mauritanie et développés par le britannique BP avec l'américain Kosmos Energy, la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) et la Société des pétroles du Sénégal (Petrosen), initialement prévue fin 2023, est attendue cette année. Le FMI a aussi indiqué que la croissance de l'économie sénégalaise a dépassé les attentes en 2023 (4,6 %), reflétant une bonne campagne agricole et un secteur tertiaire solide.

In Agence Ecofin

Sport scolaire : visite du président de l'ISF en Algérie

Cette visite permettra d'entrevoir l'expérience algérienne dans le domaine du sport scolaire appelé à se développer, encouragé par les orientations des pouvoirs publics.

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaabed a reçu, lundi au siège du ministère, le président de la Fédération internationale du sport scolaire (ISF), Laurent Petrynka, en présence du président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf. A cette occasion, M. Belaabed a passé en revue les acquis du sport scolaire en Algérie, le qualifiant de "stratégique et fort", à même de permettre à l'Algérie d'occuper "des places honorables" sur la scène internationale, notamment à travers la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la création d'une direction du sport scolaire au niveau de l'administration centrale du ministère de l'Éducation, chargée de mettre en œuvre la stratégie nationale pour développer ce type de sports, rapporte l'APS. Dans ce cadre, le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse, que le dossier de l'éducation physique et sportive était pris en charge par des spécialistes au niveau de 21.000 écoles à travers l'Algérie, ce qui constitue "une grande réalisation", souli-



gnant que la direction du sport scolaire "est chargée de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de ce type de sports et de son renforcement au niveau des établissements d'éducation et d'enseignement, en coordination avec les secteurs concernés, à même de forger les jeunes talents qui soutiennent les efforts de l'Algérie dans la préparation des élites sportives représentant le pays dans des événements et compétitions internationaux". M. Belaabed a indiqué avoir informé le président de l'ISF, lors de la réunion, que "le volume horaire de la matière éducation physique et sportive sera augmenté à compter de la prochaine année scolaire, dans le cadre des efforts visant à développer le sport

scolaire", nouveau pas franchi par l'Algérie en matière de sport scolaire". Il a, également, affirmé avoir perçu une "réaction favorable" de la part du président de l'ISF quant aux acquis réalisés par l'Algérie en termes de promotion du sport scolaire, révélant en même temps que la partie algérienne "prévoit la concrétisation des travaux communs et des réalisations avec l'ISF, comme l'a indiqué son premier responsable". M. Laurent Petrynka a salué les efforts consentis par l'Algérie en matière de développement du sport scolaire, affirmant que sa visite en Algérie lui a permis de constater "à quel point l'Algérie souhaite transposer son modèle du sport scolaire, étant une approche globale prônée par le Président de la République

qui va au-delà de l'organisation des compétitions et rencontres sportives, pour constituer un changement qui repose sur des réformes nationales concernant les manuels scolaires et le financement, mais aussi au niveau local à travers la coordination avec les collectivités locales en vue d'édifier les structures sportives et recruter des enseignants spécialisés". Le président de l'ISF a également évoqué "l'organisation des premiers jeux scolaires africains en Algérie", une démarche "que nous voulons et que nous concrétiserons avec plaisir, tant elle nous offrira l'opportunité de promouvoir nos relations avec l'Algérie aux fins de développer le sport scolaire".

TOUR D'ALGÉRIE-2024 : RETOUR DU MC ALGER APRÈS UNE LONGUE ABSENCE

Les cyclistes du MC Alger s'apprêtent à signer leur retour au Tour d'Algérie après une longue absence, en vue de la 24^e édition prévue du 11 au 24 mai, avec au programme 10 étapes sur une distance globale de 1700 km. La 24^e édition du Tour d'Algérie-2024 a été répartie sur 10 étapes dont le coup d'envoi sera donné à Oran (Nord-Ouest) en passant respectivement par les villes de Sidi-Bel-Abbès, Mostaganem, Ténès, Chlef, Blida, Bouira, Sétif, Constantine, Skikda, Annaba, Guelma puis Annaba (Nord-Est). Le président du club sportif amateur (CSA) du MC Alger par intérim, Mohamed Khaldi, a estimé que le retour des cyclistes du Mouloudia au Tour d'Algérie constitue "une chose importante, un acquis, et une victoire" pour le club algérois. Le "Doyen" des clubs algériens prend part à cette nouvelle édition du Tour d'Algérie cycliste avec 8 jeunes coureurs, avec l'objectif "d'acquiescer de l'expérience et avoir une vision pour le futur", selon le responsable du MCA. L'Algérie sera présente avec six clubs : Majd Guerrara (Ghardaïa), Amel El Maleh (Ain Témouchent), El Kantara (Biskra), le MC Alger, et Team Madar-Pro, enregistré par l'UCI comme un club continental qui peut représenter les couleurs nationales dans les différentes compétitions internationales

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE : LE REAL MADRID SACRÉ CHAMPION DE LA LIGA

Le Real Madrid a été sacré, samedi, champion d'Espagne pour la 36^e fois de son histoire après la défaite de son grand rival le FC Barcelone à Gérone (4-2) dans le derby catalan, au terme d'une saison d'une impressionnante solidité. A quatre journées de l'épilogue de la compétition, le club madrilène compte 13 points d'avance sur Gérone, son nouveau dauphin, avec seulement 12 points à récolter, et est donc mathématiquement champion. Un peu plus tôt, le Real avait surclassé Cadix (3-0) en match de la 34^e journée de la Liga, grâce à but de Diaz (51e, 1-0), passeur décisif ensuite pour l'inévitable Jude Bellingham (68e, 2-0) buteur quelques secondes après son entrée en jeu. Joselu a ajouté un troisième but dans le temps additionnel (90e+3, 3-0).

LIGUE 2 :

Report de la fête de l'accession pour Akbou

L'Olympique Akbou, leader incontesté de la poule Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, a raté l'occasion d'acter son accession en Ligue 1 professionnelle, en s'inclinant face à l'AS Aïn M'lila (1-0), alors que le RC Kouba a battu le NA Hussein-Dey (2-1) dans choc de la poule Centre-Ouest, pour le compte de la 25^e journée disputée samedi. Cette contreperformance de l'Olympique Akbou (1er, 61 points) met fin à une série de 23 matchs sans défaite en Championnat (19 victoires, 4 nuls) des hommes de Mourad Karouf, qui n'avaient besoin que de deux petits points pour rejoindre l'élite pour la première fois de leur histoire. Mais ce n'est que partie remise pour les Olympiens qui accueilleront le NRB Teleghma lors de la prochaine journée, une occasion peyt-être pour fêter leur accession en présence de leur public. De son côté, l'AS Aïn M'lila a réalisé une bonne opération dans l'optique du maintien en se hissant au 11^e rang avec 30 points à cinq journées de l'épilogue de la compétition. Toujours dans la lutte pour le maintien, l'USM Annaba premier relégable avec 27 points, s'est inclinée en déplacement (0-1) face au MSP Batna (2e, 48 pts) et reste bloquée dans la zone rouge, aux côtés du

HB Chelghoum Laïd (27 pts) battue (0-1) par l'IB Khemis El Khechna (6e, 35 pts). Les deux autres places de relégables sont occupées par l'ES Ghoulane (15e, 25 pts) et le MC El Eulma (16e, 25 pts), qui se sont inclinées, respectivement, face à l'AS Khroub (1-3) et la JS Bordj Menaél (0-2). Pour sa part, l'USM El Harrach (12e, 29 pts) a été tenue en échec (1-1) par le CA Batna (3e, 41e) et demeure menacée par le spectre de la descente en Inter-régions. Dans les

autres rencontres de cette 25^e journée, l'IRB Ouargla (7e, 34 pts) s'est imposée (2-0) devant l'Olympique Magrane (9e, 32), tout comme le MO Constantine (4e, 38 pts), vainqueur (3-2) contre le NRB Teleghma (9e, 32 pts). Dans la poule Centre-Ouest, le derby algérois a tourné à l'avantage du RC Kouba contre le NA Hussein-Dey (2-1). Le Raed (2e, 57 pts) empoche ainsi les trois points de la victoire, qui lui permettent d'entretenir l'espoir de l'accession en Ligue 1.

Confortablement installée en tête du classement, l'Espérance de Mostaganem (62 pts) a enchaîné avec un nouveau succès devant le WA Boufarik (1-0), qui occupe le 12^e rang avec le NAHD. A l'issue de ces résultats, le WAB et le NAHD restent menacés par la relégation en palier inférieur. Premier relégable, l'ASM Oran (14e, 27 pts) a concédé une nouvelle défaite face à l'ESM Koléa (0-1), tout comme le RC Arbaâ (9e, 29 pts), battu par le SKAF Khemis Miliana (1-3).

Ligue 1 : L'USMA et la JSK se neutralisent (2-2)

L'USM Alger et la JS Kabylie ont fait match nul 2-2 (mi-temps: 2-1), lundi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, à l'occasion de la mise à jour de la 19^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. L'USMA a ouvert le score par Belkacemi (18e) avant que les "Canaris" n'égalisent deux minutes plus tard grâce à un but contre son camp du défenseur Alilet (20e). Belkacemi a resurgi peu avant la pause pour redonner l'avantage à son équipe et signer le doublé (42e). En seconde période, la JSK est parvenue à égaliser sur un penalty transformé par Mammeri (73e), une réa-

lisation intervenue juste après l'expulsion du défenseur central de la JSK Souyad (69e). A l'issue de ce résultat, l'USMA rejoint le Paradou AC à la 5^e place avec 36 points chacun, alors que la JSK s'empare de la 7^e position avec 34 points. Les Algérois comptent trois matchs en retard à disputer. Dans l'autre match de mise à jour de la 19^e journée, disputé samedi, l'USM Khenchela s'est imposée à domicile devant le CR Belouizdad (2-1). Mené dès la reprise de la 2^e période par un but de Saâdou (47e), le Chabab est revenu au score grâce à l'attaquant Meziane (64e), avant

de concéder un second but signé Sameur sur penalty (90e). Cette défaite n'arrange pas les affaires des Belouizdads qui restent scotchés à la 3^e place avec un total de 42 points, distancés de 14 longueurs, par le leader le MC Alger (56 pts), à six journées de l'épilogue. En revanche, l'USMK réalise une bonne opération et met ainsi fin à un triste bilan de quatre revers de rang, toutes compétitions confondues. La 25^e journée du championnat se jouera le week-end prochain, et sera marquée par le déplacement du leader à Khenchela.

LES « MÉMOIRES DE MAHIEDDINE BACHTARZI », UN DOCUMENT INESTIMABLE

RETOUR AUX SOURCES DE LA CULTURE ALGÉRIENNE CITADINE

Suivant l'exemple d'illustres artistes orientaux et occidentaux, Mahieddine Bachtarzi, après une longue carrière de ténor, de comédien, d'auteur dramatique et de directeur de troupe, avait publié pour la postérité ses Mémoires, dont la première partie s'étend de 1919 à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Quinze ans, ce fils de bourgeois, d'origine turque, se vit confier, en raison de l'exceptionnelle qualité de sa voix, un emploi de récitant du Coran à al-Djamaa al-Djadid d'Alger ; mais il abandonna très vite la mosquée pour se consacrer exclusivement au chant. A ce dernier titre, il a connu tant en Afrique du Nord qu'en Europe de beaux succès avant de prendre vers 1930 la tête du mouvement dramatique en Algérie. Pendant vingt ans, il a occupé le devant de la scène. Il a été, au sens large du terme, le chef d'orchestre, il a été le chef, il a été l'orchestre : il dirigeait et il chantait, il organisait et il jouait. Dès ses premières apparitions en public, il a tenu une sorte de journal dans lequel il relatait, sans aucun souci littéraire, tous les faits relatifs aux diverses manifestations artistiques auxquelles il participait, notamment dans le domaine du chant, de la musique et du théâtre : spectacles, interprètes, conditions

matérielles (salles, décoration et mise en scène), organisation de tournées provinciales et à l'étranger (lieu et date des représentations, montant des recettes), accueils du public, de la critique, etc. S'il s'agit en fait de mémoires rédigés après-coup -et ayant parfois le ton d'un plaidoyer-, ils ont été composés sur la base d'informations précises, recueillies presque quotidiennement dans un agenda qui a la spontanéité d'un témoignage direct.

La partie la plus intéressante -et la plus vivante- de son ouvrage est celle où l'auteur décrit les conditions dans lesquelles est né et s'est développé le théâtre algérien, aux prises, dès les débuts, avec de sérieuses difficultés sociales, matérielles et administratives.

Tels qu'ils se présentent, ces souvenirs constituent cependant une mine de renseignements précieux pour quiconque souhaiterait connaître les origines du théâtre algérien, ainsi que la vie et l'œuvre de ses principaux animateurs.

Au cours des premières années du XX^e siècle, des amateurs improvisent des farces bouffonnes à l'occasion de fêtes votives (wa'da) ou de pèlerinages collectifs aux sanctuaires des marabouts (rakb), qui sont célébrés à Alger et dans quelques villes de la région (Blida, Koléa, Cherchell, Miliana). Ils jouent en plein air, dans leur langue maternelle, une sorte de commedia dell'arte, imaginée sur de simples canevas, où reparaissent toujours les mêmes types consacrés : le cadî, le



muphti, le niais, le bègue, la négresse, etc. Bachtarzi enfant allait les voir, comme ses futurs compagnons Allalou, Dahmoun et Ksentini le faisaient à la même époque et, pour chacun d'eux, ce fut peut-être l'origine de sa vocation. A ce rendez-vous inattendu de bateleurs, le spectacle était présent, mais ce n'était pas encore le théâtre réglé, hiérarchisé, avec une action, des décors, des costumes. C'est seulement au lendemain de la Première Guerre mondiale que le théâtre, au sens européen du terme, fait son apparition à Alger. De 1919 à

1939, trois groupes se partagent la faveur des Algériens. Point de départ : quelques lettrés et d'anciens étudiants de la Médersa d'Alger fondent une association culturelle, al-Muhadhdhiba (l'Educatrice), essaient d'inculquer le goût du théâtre à leurs concitoyens et donnent à cet effet dans la capitale, respectivement en 1921, en 1923 et en 1924, trois pièces écrites en arabe littéraire, où ils dénoncent les méfaits sociaux de l'alcoolisme. Une pareille tentative rencontre auprès du public

peu de succès. Cela s'explique en grande partie par l'impréparation des acteurs et des spectateurs qui saisissent mal les principes et le but du théâtre : au total, cent à quatre cents hommes seulement, tous de culture arabe, assistent à ces premières manifestations d'art dramatique.

Seconde phase : La troupe de 'Allalou représente des pièces en dialectal algérien, dont le sujet est emprunté au folklore arabe, et de préférence aux Mille et Une Nuits. Brillamment inaugurée en 1926 par Djeha, la carrière de Allalou et de ses camarades se poursuit jusqu'à 1933 avec Bou-Akline -où Ksentini débute de manière éclatante-, le Dormeur éveillé, Le Pêcheur et le Génie, Antar el-Hachaichi, Ealaq Ghar-nata (B'allâg Ghar-nata, Le Barbier de Grenade) Aboul Bassene, etc. Ces pièces, jouées dans plusieurs villes d'Algérie et du Maroc, sont accueillies favorablement par un public de plus en plus nombreux - de quelques centaines de spectateurs et de spectatrices à plus d'un millier.

I.M.Amine

LE THÉÂTRE ALGÉRIEN AVANT 1939 LA CRITIQUE SOCIALE PAR LA DÉRISION

Avant 1939, le théâtre algérien n'est ni hiérarchisé, ni strictement organisé. Le mélange des genres est fréquent : la tragédie, le drame, le mélodrame, la comédie, la farce comportent chacun des éléments disparates. D'autre part, la pièce ne présente pas une parfaite unité de ton : le réalisme vulgaire n'y est pas toujours banni, non plus que les mots crus et familiers. Enfin, les genres ne sont pas soumis à des règles précises : le drame, la comédie, la farce sont écrits en prose dialectale ; il n'y a pas de pièces en vers, même parmi celles qui sont rédigées en arabe littéraire. S'ils adoptent, comme dans le théâtre français, la division en actes et en scènes, les

auteurs s'expriment comme ils l'entendent. Leur vocabulaire, généralement pauvre, reproduit une conversation familière. C'est pourtant un excellent style de théâtre (car le théâtre a besoin d'effets un peu gros) ; mais il faut se garder de lui attribuer une valeur littéraire qu'il n'a pas et que, d'ailleurs, il ne cherche pas. Le plus souvent, les acteurs portent des costumes correspondant à leur condition sociale. Cela est vrai surtout dans les comédies. Dans les pièces à caractère pseudo-historique ou légendaire, ils ont des habits somptueux, mais de haute fantaisie. Il en est de même des décors. Mais peu à peu s'impose une certaine unité dans la repré-

sentation des lieux où l'action se déroule : un palais oriental dans les pièces à grand spectacle et un intérieur stylisé dans les pièces modernes. Il va de soi que, dans les villages du bled, le décor est réduit à sa plus simple expression. C'est que, là, on est loin des grandes machines de l'Opéra d'Alger ou du théâtre d'Oran. L'isolement et la pauvreté des installations font plutôt penser au rendez-vous improvisé de quelque secte interdite. Des conditions matérielles aussi précaires n'inspirent pas cependant de préjugés défavorables au public, qui est sensible à l'atmosphère de fête foraine que les acteurs créent à son intention.

I.Med

LES ANNÉES 1930

Bachtarzi, Allalou et Ksentini font florès dans les villes de l'Algérois

La troisième période commence vers les années 1930, quand la troupe de Mahieddine Bachtarzi assure la relève. Outre son directeur, qui s'est assuré le concours de 'Allalou et de Ksentini, elle comprend des comédiens algériens (Djelloul Bachjerrah, Dahmoun, Hamel) et français (Louis Chaprot, Georges Baudry, Georges Hertz), auxquels se joignent des comédiennes comme Kaltoum, Marie Soussan. Bachtarzi est certes un artiste, mais c'est surtout un organisateur de spectacles. Il entreprend une oeuvre difficile de décentralisation de l'art dramatique et de propagande socio-politique à travers une partie du Maghreb et de l'Europe occidentale. Premier objectif : il crée un répertoire. Aux comédies, farces et sketches de Allalou et de Ksentini il ajoute ses propres oeuvres, les premières écrites en collaboration avec Ksentini, Chaprot, Hamel, soit en tout environ soixante-dix pièces.

Second objectif : il effectue de vastes tournées sur tout le territoire de l'Algérie, ainsi qu'au Maroc, en France et en Belgique, ou vivent d'assez importantes

minorités algériennes.

Ainsi, en Algérie, il révèle le théâtre aux habitants des villes et des campagnes : en 1934, sa troupe donne 61 représentations dans 44 localités ; l'année suivante, elle se produit dans 55 centres urbains ; en 1936, elle en visite 59 et 89 en 1937.

Le nombre des spectateurs varie entre cent cinquante personnes dans les bourgs ruraux et deux mille dans les cités importantes.

Les succès, compte tenu du facteur géographique et social, sont inégaux, les profits aléatoires et, dans l'ensemble, médiocres, sauf en 1934, où le montant des recettes atteint la somme de 186000 francs (de l'époque) avec un bénéfice de 22 000 francs.

Ces indications chiffrées permettent de mesurer l'ampleur de la tâche accomplie, mais il importe de préciser les caractères de ce théâtre.

C'est le troisième objectif de Bachtarzi : alors que 'Allalou et Ksentini se proposent, surtout le second, de divertir et

d'éduquer les spectateurs en raillant impitoyablement les travers de la société algérienne, Bachtarzi, lui, veut contribuer à leur formation sur le plan idéologique.

Reprenant à son compte les thèses des leaders politiques, il n'hésite pas à exposer sur scène les problèmes qui agitent l'opinion publique d'alors : la politique d'assimilation, l'absence d'union parmi les Algériens, l'incompréhension de la communauté européenne, la discrimination raciale, l'égoïsme des riches, le mariage mixte, l'émancipation féminine, l'arabisation.

Allalou, Ksentini et Bachtarzi l'ont bien compris. Des trois, c'est sans doute Ksentini qui, resté sur scène homme du peuple, doué au surplus d'une vis comtcapeu commune et manifestant au

une extraordinaire présence, a le mieux réussi auprès du public. Il fut un moment tenté par la tragédie, mais l'échec de al-Âhd al-waft (Le serment tenu » 1927) lui prouva qu'il faisait fausse route. Il voulut du moins donner à la comédie une dignité égale à celle du théâtre européen.

Le principe de son art est semblable à celui de Molière ; peindre d'après nature. D'où ces comédies de moeurs et de caractères, de structure très simple, fines, alertes, qui comportent toutefois des éléments sérieux et donnent à réfléchir. Mais Ksentini a toujours maintenu, délibérément, la perspective et l'atmosphère comiques. Car le comique est pour lui un point de vue sur l'homme au même titre que le tragique et le complet sans jamais se confondre avec lui.

I.Med

LE CHATBOT META AI, NOUVEL ASSISTANT VIRTUEL

L'intelligence artificielle débarque sur WhatsApp

Le géant des réseaux sociaux Meta annonce l'intégration progressive de l'intelligence artificielle au sein de la célèbre application de messagerie WhatsApp. Discuter avec un bot, rechercher en ligne ou accéder à des informations pratiques deviennent des fonctionnalités inédites pour l'utilisateur.



Aussi, le chatbot Meta AI est disponible dans les discussions de groupe, offrant ainsi une interaction collective. Il est aussi possible de lancer une conversation avec ce dernier en tapant son nom dans la barre de recherche ou plus facilement depuis l'icône Meta AI située dans le coin inférieur droit de la fenêtre WhatsApp. Il est à noter que pour l'instant, cette IA de Meta ne parle que l'anglais, un critère à prendre en compte en formulant ses questions au robot conversationnel. De plus, le déploiement de ces nouvelles fonctionnalités est actuellement réservé à une sélection d'utilisateurs dans certains pays. Sans doute une forme de test avant un déploiement plus large.

Ce pari sur l'intégration de l'IA dans WhatsApp pourrait changer en profondeur l'expérience utilisateur de cette application. Une avancée technologique majeure qui pourrait dans les temps à venir remodeler la face des interactions numériques.

In TechGuru

Annoncée maintes fois par Meta depuis mars dernier, l'intelligence artificielle commence enfin à se frayer un chemin parmi les fonctionnalités de WhatsApp. Le choix du déploiement progressif fait par Meta ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire de cette fameuse application de messagerie. À ce jour, le développement se fait par vagues et on le constate sur quelques utilisateurs sélectionnés dans

certains pays. Un chatbot, alimenté par l'IA, baptisé « Meta AI », fait son apparition dans l'interface de WhatsApp. Il prend le rôle d'un compagnon virtuel prompt à rendre service. Il suffit pour l'utilisateur de saisir @MetaAI dans le champ de message avant de poser sa question au chatbot pour engager la conversation. L'arrivée de l'IA dans la messagerie WhatsApp marque l'adoption d'une série de nouvelles fonction-

nalités. Désormais, le chatbot permet d'effectuer des recherches en ligne grâce au moteur de recherche Bing de Microsoft et ainsi accéder à une variété d'informations.

Ces données pourraient aller d'un itinéraire à une recette de cuisine, voire des horaires de cinéma. Une véritable révolution qui assiste de manière optimale les utilisateurs dans l'organisation de leurs activités quotidiennes et loisirs.

ÉTATS-UNIS : LE FBI OUVRE UNE ENQUÊTE SUR DE POSSIBLES VIOLENCES POLICIÈRES À BÂTON-ROUGE

Plusieurs policiers de la ville de Louisiane sont accusés d'avoir séquestré, abusé et humilié des civils dans un lieu qu'ils surnommaient "la caverne des braves". D'après "The New York Times", diverses plaintes ont été déposées au niveau fédéral. La police de Bâton-Rouge, en Louisiane, fait l'objet de plusieurs plaintes liées à ce que la presse américaine appelle son "entrepôt de torture".

Ternell L. Brown, une femme arrêtée, puis relâchée sans poursuite en juin dernier, assure avoir subi une fouille corporelle intégrale "sans mandat, sans motif et sans son consentement" dans ce lieu non identifié. Jeremy Lee, un homme arrêté en janvier et lui aussi relâché sans poursuite, accuse pour sa part des policiers de l'y avoir tellement frappé qu'il a dû se rendre à l'hôpital pour se faire soigner une côte cassée et d'autres blessures. "Ces pour-

suites interviennent après d'autres allégations de mauvaise conduite au sein de la police de Bâton-Rouge", assure The New York Times. Un scandale autour du meurtre d'un homme noir de 37 ans, Alton Sterling, avait mis le commissariat sous le feu des projecteurs en 2016. Cinq ans plus tard, des agents de Bâton-Rouge avaient par ailleurs été reconnus coupables de manquements, lorsqu'ils avaient pratiqué une fouille corporelle illégale sur un adolescent. "Ni le commissariat de Bâton-Rouge ni l'association professionnelle des policiers n'ont répondu à la question de savoir si les policiers impliqués dans les affaires Brown et Lee faisaient l'objet de sanctions disciplinaires", précise le journal new-yorkais. Mais l'un d'entre eux a démissionné pendant l'été et a été mis en examen après un autre incident survenu le 8 août, au cours duquel il aurait utilisé

un fusil hypodermique sur un homme menotté. Aux États-Unis, l'affaire de "l'entrepôt de torture" fait grand bruit - d'autant que les caméras corporelles des policiers impliqués y ont été éteintes à plusieurs reprises. Surnommé "Brave Cave", cet endroit "n'est ni une prison ni un lieu de détention provisoire, explique The New York Times, s'appuyant sur les documents légaux de l'une des affaires. Mais bel et bien un entrepôt utilisé comme quartier général pour la brigade anticriminalité."

Lors d'une conférence de presse, le chef de la police de Bâton-Rouge a assuré qu'il "connaissait l'existence de ce lieu", qu'il a qualifié de "centre de traitements des stupéfiants". Il assure ne pas avoir été au courant du surnom qui lui était attribué. Une enquête du FBI a été lancée.

In Courier international

AFRIQUE DU SUD

AU MOINS CINQ MORTS DANS L'EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE

Les équipes de secours ont travaillé toute la nuit de lundi pour retrouver des dizaines d'ouvriers du bâtiment ensevelis depuis plus de 12 heures sous les débris de béton après l'effondrement d'un complexe d'appartements de plusieurs étages en cours de construction dans une ville côtière d'Afrique du Sud. Les autorités ont annoncé tôt mardi que le nombre de morts s'élevait à cinq, tandis que 49 ouvriers étaient toujours ensevelis dans les débris de l'immeuble qui s'est effondré lundi après-midi. Les autorités ont indiqué que 21 autres travailleurs avaient été sauvés des débris et transportés dans divers hôpitaux, 11 d'entre eux au moins souffrant de blessures graves. L'effondrement s'est produit dans la ville de George, à environ 400 km à l'est du Cap, sur la côte sud de l'Afrique du Sud. Plus d'une

centaine de secouristes et d'autres intervenants se sont rendus sur les lieux, utilisant des chiens renifleurs pour tenter de localiser les travailleurs, dont certains ont été piégés sous d'énormes plaques de béton qui leur sont tombées dessus lors de l'effondrement du bâtiment de cinq étages.

De grandes grues et d'autres engins de levage lourds ont été acheminés sur le site pour contribuer à l'effort de sauvetage, et de grands projecteurs ont été installés pour permettre au personnel de recherche et de sauvetage de travailler pendant la nuit. Les sauveteurs sont entrés en contact avec 11 ouvriers coincés dans les débris et ont bon espoir de les faire sortir, a déclaré Colin Deiner, directeur en chef des services de gestion des catastrophes et d'incendie et de secours de la province du Cap-Occiden-

tal. Il a précisé que certains d'entre eux parlaient aux sauveteurs mais ne pouvaient pas bouger car leurs membres étaient coincés sous le béton. «C'est une opération très difficile», a déclaré M. Deiner, qui se trouvait sur les lieux. «Il y a beaucoup de béton... nous pensons donc que cela prendra encore un certain temps. Les recherches se poursuivront toute la journée. Nous avons beaucoup de monde sur place, mais c'est un travail très, très difficile». Il y avait 75 ouvriers sur le chantier lorsque le bâtiment s'est effondré, a indiqué la municipalité de George. Elle a précisé que trois équipes de sauveteurs travaillaient sur des sites distincts autour du bâtiment effondré, là où ils pensaient que les ouvriers étaient susceptibles de se trouver.

In Africanews

TRANSPORT AÉRIEN

SINGAPORE AIRLINES PASSE À UNE UTILISATION DURABLE DU CARBURANT

Singapore Airlines a commandé 1.000 tonnes de carburant durable d'aviation - CDA (sustainable aviation fuel - SAF) au raffineur Neste, ce qui constitue le premier achat par cette compagnie aérienne de carburant à faible teneur en carbone auprès de la raffinerie basée en Finlande. Dans le cadre d'une déclaration commune, Singapore Airlines a signé un accord pour acheter du SAF avec Neste afin de le mélanger avec du carburant conventionnel.

Ce communiqué indique que Neste commencera à fournir du SAF au système de ravitaillement de l'aéroport de Changi au deuxième et au quatrième trimestres de cette année.

La raffinerie de Neste à Singapour est la plus grande installation de production au monde de carburant fabriqué à partir de déchets, avec une capacité annuelle de SAF allant jusqu'à 1 million de tonnes.

Le SAF est produit à partir de déchets et de matières premières résiduelles 100% recyclés, ce qui contribue à réduire jusqu'à 80% les émissions de gaz à effet de serre tout au long du cycle de vie du carburant. Alexander Kueper, vice-président de l'aviation renouvelable chez Neste, a déclaré que la fourniture à l'aéroport de Changi de SAF produit localement est une étape importante dans le cheminement visant à soutenir l'industrie aéronautique et les gouvernements de la région pour atteindre leurs objectifs de réduction des émissions.

Il a espéré que cela encouragerait une utilisation plus large du SAF dans la région Asie-Pacifique.

En février dernier, Singapour a annoncé exiger des compagnies aériennes au départ du pays d'utiliser progressivement du carburant à faible teneur en carbone à partir de 2026, dans le cadre d'un plan de réduction des émissions.

Les compagnies aériennes devront utiliser un mélange de carburant contenant 1% de SAF d'ici 2026, augmentant progressivement jusqu'à 3 à 5% d'ici 2030.

Le SAF pourrait représenter jusqu'à 50% du mélange de carburant, mais il est trois à cinq fois plus cher que le carburant ordinaire et les autorités imposeront des taxes sur les billets d'avion pour aider à réduire les coûts.

In Le Courier du Vietnam

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية أدرار
بلدية أدرار
مجلس التعليم والتكوين المهني
مكتب التكوين
البريد الإلكتروني: 2024

وصول تسجيل التصريح بتجديد
الهيئة التنفيذية

بمجلس التعليم والتكوين المهني في 12 من أفريل 2024 الموافق لـ 12 من أفريل 2024
السلطة المختصة

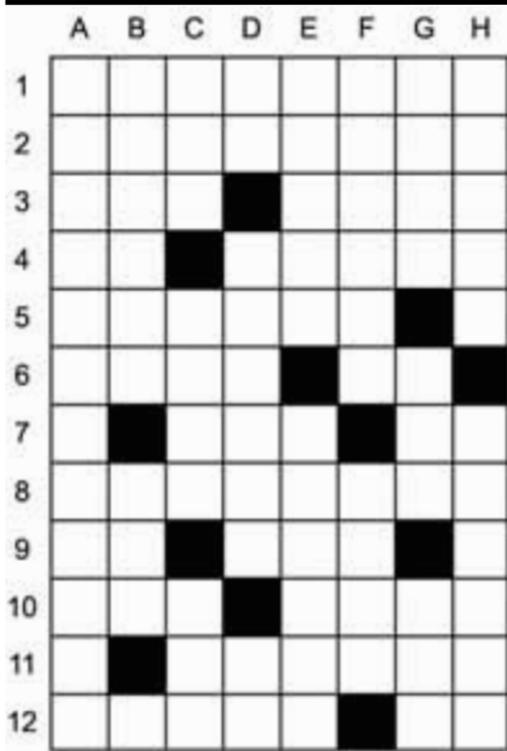
ويشتمل على: مجلس التعليم والتكوين المهني في 12 من أفريل 2024 الموافق لـ 12 من أفريل 2024
السلطة المختصة

جمعية المرأة الريفية "حسنية"
لقرية كيوش بلدية أدرار

الجمعية التأسيسية: 2024
بمجلس التعليم والتكوين المهني في 12 من أفريل 2024 الموافق لـ 12 من أفريل 2024
السلطة المختصة

مجلس التعليم والتكوين المهني في 12 من أفريل 2024 الموافق لـ 12 من أفريل 2024
السلطة المختصة

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. État d'affluence.
- B. Pose des jalons. On l'entend à l'appel.
- C. Risqua. Décors en forme d'œuf. Roi inventé par Jarry.
- D. Ils se transmettent de génération en génération. Tireur longue distance. Niveau de gamme.
- E. Une face à escalader. Donnas des reflets.
- F. Éviter le passage du courant. Expédition d'endurance.
- G. Crochet de boucher. Mesure de superficie. Il rehausse le plat ou la conversation.
- H. Cours de Paris. Bien tranquille.

HORIZONTALEMENT

- 1. Fans d'Elvis ou de Johnny.
- 2. Répète jusqu'à fatiguer.
- 3. Proposition en Bourse. Teinté par l'émotion.
- 4. L'Union européenne. Couteau assez salé.
- 5. L'art de se moquer.
- 6. Fils de Jacob. Soleil divin.
- 7. Quel toupet ! Abréviation pour un religieux.
- 8. Qui a peut-être du mal à respirer.
- 9. Presque un million d'octets. Aber.
- 10. Remué. Placée chez le notaire.
- 11. Céder à prix coûtant.
- 12. Remorqués sur l'eau. Bord de canal.

LES MOTS FLÉCHÉS

OCTROIS DE NATIONALITÉ	FRÉQUENT	OCCUPE LA PLACE D'HONNEUR	TAXE SUR LES PRODUITS	CRIS DE TÊTU	BONNE À JETER
PLANÈTE DU RELIER	LOUPERAI	PENDULES SOUVENT MATRIALES	ATTENDRI	PETITE NOUVELLE REPÊTÉE	DOMAINE DE L'ÉCRIVAIN
L'ART DU TORERO					
ASTUCIEUX, INGÉNIEUX					
		QUI A ÔTÉ TOUS SES EFFETS		ELLE FAIT FAIRE LES CHOSES À LA VA-VITE	
REVUE À LA CORRECTION			IL VA D'UNE BERGE À L'AUTRE		RACONTÉE EN DÉTAIL
DÉRIT DE BOISSONS					TERMINAISON DE VERBE
					LA VACHE Y PAÏT
ICI MÊME					
DOUZE ROMAIN					ALUMINIUM DE CHIMISTE
					DÉPLAÇA
SIGNATURE VISIBLE SUR LES MURS	DIVISÉ EN DEGRÉS				
		INCROYABLE	IL TRANSPORTE LES BANLIEUSARDS	DIS-SIMULÉE	COMME LE DO
		ENTRE NORD ET EST		COUCHE DANS LA COQUILLE	LA TROISIÈME PERSONNE
IL N'A PLUS VINGT ANS					
CLAVIER DE CHOPIN			NETTOYÉE EN FROTTANT		
			ROUTE		
FUMET OU BOUQUET				DÉBUT DE CHÛTE	
ASSEMBLÉE À NEW YORK				DOCTEUR EN BREF	
		AFFLUENT DE LA LOIRE			
MET DES GRAINES EN TERRE			S'EXPRIME TEL UN CERVIDÉ		



SIDOKU

7	1		3		5		2	4
	5							7
			1	7	4			
2		9		8		5		7
		3				8		
				6				
8								9
3			7	5	2			8
5								6

MOTS MÊLÉS

AMER CALMAR CAUSER CONCIERGE CORDAGE COSSU CROIX GUERRIERE IMPOLI
 INCULPE INUSABLE MAIRE OENOLOGIE POPULEUX RABBIN RAMEUR RENOMMEE
 RIGOLO SALMIS SALUBRE SAUGRENUE SURPLOMB TÆL TELECOPIE

G	E	E	P	I	I	I	R	S	X	C	C
U	B	I	O	M	N	I	A	I	O	O	E
E	M	G	P	C	G	U	O	S	N	R	E
R	O	O	U	O	G	R	S	C	I	R	M
R	L	L	L	R	C	U	I	A	B	A	M
I	P	O	E	D	E	E	M	U	B	M	O
E	R	N	U	A	R	M	L	S	A	L	N
R	U	E	X	G	T	A	A	E	R	A	E
E	S	O	E	E	S	R	S	R	T	C	R

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 04:03	DOHR 12:44	ASR 16:31	MAGHREB 19:40	ISHA 21:14
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

EXERCICE DE SIMULATION DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

La Direction des Forêts et de la Ceinture verte de la wilaya d'Alger a organisé, hier, au niveau de la forêt de Baïnem, un exercice de simulation visant à ajuster les dispositifs nécessaires au succès du plan de prévention et de lutte contre les feux de forêt, indique un communiqué des services de la wilaya d'Alger. Cet exercice de simulation, organisé en coordination avec la Direction de la Protection civile de

la wilaya d'Alger, s'est déroulé sous la supervision du Secrétaire général de la wilaya d'Alger, Salim Harizi, en présence des autorités locales et de Directeurs chargés de l'intervention dans le cadre du plan de prévention pour l'année 2024, précise la même source. L'exercice vise « à ajuster les dispositifs nécessaires au succès du plan de prévention et de lutte contre les feux de forêt, tester le niveau de

disponibilité des moyens matériels et des ressources humaines mobilisés en recensant les lacunes constatées lors de l'exercice et en élaborant un plan alternatif pour y pallier ». Il vise également à évaluer la durée d'intervention et à renforcer la précision de coordination entre les différents intervenants dans le cadre du plan de secours de wilaya pour l'année 2024, conclut le communiqué.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 8 MAI 2024 // N°809 // PRIX 20 DA

MESURES ADOPTÉE HIER EN CONSEIL DES MINISTRES

Une hausse de 10 à 15% des pensions et des allocations de retraite

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à des exposés, dont la revalorisation des pensions et des allocations de retraite, les statuts des corps médical et paramédical, et le suivi de l'état d'avancement de l'opération de numérisation, ainsi qu'un exposé conjoint sur la production et la distribution des lubrifiants en Algérie et le projet de loi relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets", est-il indiqué dans un communiqué du Conseil des ministres.

A l'occasion de cette réunion, le Président Tebboune a décidé d'une hausse variant entre 10 et 15% des pensions et allocations de retraite, expliquant que cette mesure est une reconnaissance de l'Etat pour les efforts des travailleurs et qu'elle permettra à toutes les catégories de retraités d'améliorer leur cadre de vie et celui de leur famille. Le chef de l'Etat avait déjà instruit le gouvernement d'augmenter les pensions de retraite au titre de l'exercice 2024 en prenant en considération « l'évolution du niveau de vie et les moyens financiers de l'Etat ». Tout en demandant de réexaminer minutieusement ce dossier en conseil de gouvernement et de procéder à des évaluations approfondies pour définir le niveau des augmentations à décider de manière progressive lors du prochain Conseil des ministres, tenu il y a quelques jours, le président Tebboune avait ordonné au gouvernement de trouver de nouveaux moyens de financement



supplémentaires pour la Caisse nationale des retraites (CNR). Le Président de la République a, par ailleurs, demandé au gouvernement de préparer le cadre juridique nécessaire pour le lancement de la production des huiles lubrifiantes en Algérie. Il a chargé le Premier ministre

de coordonner avec les ministres de l'Industrie, de l'Énergie, des Finances et du Commerce pour le faire. La nouvelle législation va déterminer les critères, les normes et la qualité des huiles lubrifiantes autorisées sur le marché national. Le chef de l'Etat a ordonné la reprise et

l'augmentation de la production par Nafatal, exhortant celle-ci à entreprendre le processus de commercialisation et d'importation de lubrifiants qui ne sont pas fabriqués localement, tout en commençant à développer les technologies nécessaires pour les produire localement. Le conseil des ministres a par ailleurs adopté les projets de statuts particuliers et les régimes indemnitaires du personnel médical et paramédical. Tebboune a également chargé le ministre de la Santé de poursuivre l'élaboration des textes juridiques permettant la prise en charge du personnel médical et paramédical. En ce qui concerne la révision des taux d'intérêt des crédits à l'investissement, le Président Tebboune a chargé le ministre des Finances de revoir les taux d'intérêt bancaires élevés qui sont incompatibles avec la politique d'investissement.

Youcef S

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL EN PARLE :

« Les Douanes algériennes engagées sur la voie de la modernisation et des réformes »

La Commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière a tenu hier une réunion de travail, en application des dispositions de l'accord de coopération administrative conclu entre les deux pays. Le Directeur général des Douanes algériennes, le Général-Major Abdelhafid Bakhoucha, a indiqué dans un discours prononcé à cette occasion que la réunion vise à évaluer la coopération bilatérale entre les deux pays et à assurer la fluidité des transactions marchandes, outre à assurer une gestion appropriée du trafic de passagers. Les travaux de cette réunion devront permettre d'évaluer le niveau de coopération entre les deux corps des douanes des deux pays et d'examiner les voies et moyens à même d'assurer la fluidité du mouvement des marchandises et des voyageurs au niveau des frontières. Ils se sont déroulés au siège de la Direction générale des douanes algériennes (DGD), en présence de la délégation tunisienne, de cadres centraux de la Direction générale des douanes (DGD), du représentant du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, ainsi

que de l'ambassadeur de la République tunisienne en Algérie, Ram-dhane Elfayedh. La réunion aborde également les mécanismes de coordination dans les domaines d'intérêt commun, notamment en ce qui a trait à la lutte contre la fraude, la contrebande, et l'échange d'informations, ainsi que la formation et l'échange d'expertises. Le Général-Major Bakhoucha a par ailleurs mis en avant « la nécessité d'intensifier la coopération douanière entre les deux pays », le but étant de consolider les bases de l'union douanière bilatérale, bâtir une Administration basée sur la coordination et l'échange d'expertises et des meilleures pratiques, tout en aplanissant toutes les difficultés et embûches, notamment celles ayant trait à la mise à disposition des conditions adéquates à l'encadrement du mouvement des voyageurs, à la lutte contre la fraude, la contrebande et toutes les autres formes de crimes transfrontaliers ». Cette coopération se fait également à travers « l'examen et le débat des voies et moyens les plus efficaces, à même d'assurer la fluidité des échanges commerciaux au niveau des bureaux et des centres frontaliers et de bénéficier des faci-

litations accordées à l'enlèvement des marchandises, dans le respect des lois des deux pays, dont l'accord commercial préférentiel conclu par les deux parties », ajoute le DG des Douanes algériennes. Le Général-Major Bakhoucha a, par ailleurs, mis en avant l'engagement des deux pays à « unifier les efforts en vue de bénéficier des expériences et capacités des deux corps, promouvoir la coopération en matière de formation et renforcer les capacités notamment, en intensifiant les sessions de formation et de visites scientifiques ». Il a, en outre, mis l'accent sur « la nécessité de la coordination en matière de renseignement douanier et d'échange d'informations, à même de garantir une meilleure performance au niveau opérationnel ». Le DG des douanes estime que la réunion de la commission mixte, tenue en application des dispositions de l'accord de coopération administrative bilatérale conclu en Tunisie, le 9 janvier 1981, se veut une affirmation de la profondeur des liens fraternels et historiques liant les deux pays, et de la ferme volonté de poursuivre l'examen des moyens pour une coordination plus efficace. Le programme de la commission porte-

ra sur les différents axes d'intérêt commun entre les deux corps, et permettra d'évaluer l'accord encadrant la coopération et l'échange d'informations, et la possibilité de l'actualiser en adaptant ses dispositions aux normes de l'Organisation mondiale des douanes (OMD). De son côté, le DG des douanes tunisiennes a qualifié cette rencontre d'« opportunité importante » pour renforcer le programme de coopération et d'échange d'expertises en vue de l'ouverture de perspectives de collaboration dans les domaines douaniers, d'une part, et la promotion des échanges commerciaux d'autre part, saluant les « résultats favorables » des réunions précédentes, notamment celle tenue à Tunis en 2022, et la commission de jumelage de l'Ecole nationale des douanes de Tunis avec l'Ecole supérieure des douanes d'Oran, ainsi que la Commission de lutte contre le trafic routier et la fraude commerciale. Les travaux de la commission mixte algéro-tunisienne de coopération douanière prendront fin aujourd'hui mercredi, par la signature d'un procès-verbal (PV) de réunion bilatérale.

Y.B.